



**« ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS  
DECROCHEURS »**  
**RAPPORT D'ÉVALUATION**  
**« UNIVERSITE DE POITIERS, CRIEF »**  
**« LILIANE BONNAL »**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en Avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



## ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DECROCHEURS

### UNIVERSITE PAUL VERLAINE-METZ

Pour le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Universités lorraines

### UNIVERSITE DE POITIERS

Liliane Bonnal, Professeur, Chercheur au Crief-Teir, EA 2249

Durée d'expérimentation : 34 mois

Date de remise du rapport d'évaluation : Septembre 2012



## RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

---

Les taux d'échec et d'abandon en première année de Licence à l'université sont relativement importants. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces taux élevés, en particulier l'orientation par défaut (ou non choix), une formation trop difficile (relativement au niveau scolaire de l'étudiant) ou encore un manque d'intérêt pour cette formation. Depuis 2007, un certain nombre de mesures émanant du ministère, comme le Plan Réussite en Licence, ont été mises en place pour tenter de diminuer ces taux. L'expérimentation menée vient en complément à l'ensemble de ces mesures. L'objectif consistait à mettre en place un suivi personnalisé des étudiants néo-bacheliers, s'inscrivant dans une des universités de Lorraine. Nous nous sommes plus précisément intéressés aux primo inscrits potentiellement « décrocheurs » dans les disciplines dont l'équipe pédagogique était prête à s'impliquer dans l'expérimentation : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant. La notion de « décrocheur » a été définie préalablement par nos soins (la porteuse de projet, son équipe et l'évaluatrice) à partir de l'analyse de l'échantillon du groupe « témoin » constitué de l'ensemble des néo-bacheliers inscrits dans une des universités de Lorraine l'année universitaire précédente.

La nouveauté de ce dispositif était de repérer et d'aider les étudiants avant qu'ils ne décrochent. Cette aide se traduit par un suivi personnalisé (enseignant référent), par des ateliers disciplinaires ou méthodologiques mis en place par les enseignants et par des réunions ou des entretiens organisés par des acteurs extérieurs afin de faire connaître aux étudiants (mais aussi aux enseignants) toutes les alternatives possibles au décrochage. L'idée est ici d'aider les étudiants à se réorienter dans une nouvelle filière ou à les accompagner dans la construction d'un projet de formation et/ou professionnel plus réaliste.

Afin de mesurer les effets du dispositif nous avons comparé certains critères tels que le taux de participation aux examens et aux contrôles continus, le taux de validation d'au moins un semestre, la situation l'année universitaire suivante entre le groupe « traité » (les bénéficiaires du dispositif) et le groupe « témoin ». Il apparaît que le suivi personnalisé mis en place n'a pas eu d'impact significatif sur ces différents points. On peut juste noter un taux de validation légèrement plus élevé pour les « traités » mais faiblement significatif. En revanche, ce suivi a permis aux étudiants ayant participé de façon active au suivi personnalisé de bénéficier d'une écoute attentive, de garder confiance et de se motiver malgré l'échec.

Une analyse complémentaire sur la population des étudiants ayant participé activement au suivi mis en place montre que le dispositif a été bénéfique à ces étudiants : de manière significative, leur taux d'abandon est plus faible et leur taux de réussite est meilleur. Ces étudiants sont aussi ceux qui connaissent un meilleur parcours scolaire et donc qui ont le moins de difficultés. On peut alors se demander, comme le fait Borjas (2011) si l'on peut forcer les étudiants à la réussite.



## NOTE DE SYNTHÈSE (6 PAGES MAXIMUM)

---

Les taux d'échec et d'abandon en première année de Licence à l'université sont relativement importants. Plusieurs auteurs mettent en lumière différents facteurs explicatifs. Coulon (1997) considère que la réussite dans l'enseignement supérieur ne peut se faire que si les étudiants arrivent à s'adapter aux méthodes de travail et à la culture universitaire. Cette capacité à s'adapter et à s'intégrer dépend d'un certain nombre de critères tels que le passé scolaire (Romainville, 1997), les conditions d'études (Galland, 2009) ou encore les caractéristiques socio-démographiques (Duru-Bellat, 1995 ; Gruel, 2002). D'autres facteurs peuvent expliquer ces taux, en particulier l'orientation par défaut (ou non choix), une formation trop difficile (relativement au niveau scolaire de l'étudiant) ou encore un manque d'intérêt pour cette formation.

De façon à favoriser la réussite du plus grand nombre d'étudiants en fin de première année, des politiques variées ont été mises en place. Une des mesures principales est le Plan Réussite en Licence (PRL), mis en place depuis quelques années dans l'ensemble des universités françaises, prévoit qu'un accompagnement des étudiants en difficulté peut être mené. Chaque université d'une part, et chaque UFR d'autre part, décide de la façon dont le PRL est mené (voir le rapport de la cours des comptes, 2012).

L'expérimentation menée s'inscrit dans la lignée du PRL et a eu pour but structurer et optimiser les démarches amorcées : repérer les problèmes en amont et aider les étudiants avant qu'ils ne « décrochent ». Afin d'avoir des effets les plus efficaces et les moins biaisés possible, l'expérimentation n'a été menée qu'avec des filières volontaires, pour lesquelles une implication maximale de l'équipe pédagogique était crédible. L'objectif de l'expérimentation était d'accompagner les étudiants dont la probabilité d'échec et/ou d'abandon était relativement forte. L'idée de cet accompagnement était d'essayer de leur donner toute les chances de réussir au mieux leur année. Toutefois, notre objectif n'étant pas de les maintenir coûte que coûte à l'université en cas d'échec, cet accompagnement avait aussi pour but i) d'éviter aux étudiants en difficultés de se décourager et de mal vivre leur échec, ii) de les aider à réfléchir sur un projet pédagogique et/ou professionnel pour l'année universitaire.

Le public ciblé par l'expérimentation est composé de bacheliers s'inscrivant pour la première fois dans l'une des universités de Lorraine pour l'année universitaire 2010-2011. Ces étudiants sont inscrits dans l'une des filières suivantes : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant. La particularité de ces étudiants est qu'ils sont de potentiels « décrocheurs ». Ces étudiants ont été repérés dès la rentrée sur des critères préalablement définis grâce à une analyse sur une population d'étudiants néo bacheliers inscrits dans ces mêmes filières, l'année universitaire précédente. L'échantillon du groupe « témoins » a été constitué dans cette population. Le principal critère associé au décrochage étant le type de baccalauréat obtenu, pour la plupart des filières, nous avons considéré comme « décrocheurs » les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologie. Par conséquent, tous les étudiants néo-bacheliers vérifiant ces critères ont systématiquement été intégrés au dispositif. Nous n'avons théoriquement pas donné le choix aux étudiants de participer à l'expérimentation ou pas.

Une présentation détaillée du dispositif a été faite par la responsable du projet mais aussi par les représentants des UFR. Les bénéficiaires du dispositif se sont tous vus proposés un suivi personnalisé. Trois types de suivis ont été mis en place : un suivi individualisé (enseignant référent), un suivi plus collectif utilisable à la carte (cours de mise à niveau ou de soutien, la participation à ce suivi était généralement à l'initiative de l'enseignant référent) et des modules ou des entretiens avec les partenaires extérieurs (pôle emploi, mission locale...) pour définir ou redéfinir un projet.

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'effet de ce suivi personnalisé sur la réussite universitaire ou professionnelle. Nous espérons que le suivi ait, pour les étudiants traités, un impact positif sur i) leur vie universitaire en cours (réussite d'au moins un des deux semestres par exemple), ii) leur ressenti (moins l'impression d'avoir perdu leur année malgré leur échec universitaire), iii) leur avenir à court terme (situation l'année suivante) et un impact négatif sur les sorties prématurées et le décrochage.

Afin de pouvoir évaluer l'expérimentation nous avons constitué un groupe « témoin ». Afin de ne pas stigmatiser les étudiants et de ne pas créer d'injustice entre les étudiants d'une même promotion, nous avons décidé de constituer ce groupe à l'aide d'étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2009-2010.

L'ensemble des étudiants a répondu à un questionnaire posée l'année universitaire suivante. Un premier ensemble de questions portait sur les raisons de leur échec universitaire et un second sur leur situation actuelle (au moment de l'enquête). Le groupe « traité » a répondu à un troisième ensemble de questions liées à l'expérimentation, à leur ressenti (perception, utilité).

Notons tout d'abord que le taux de participation réel aux différents suivis n'est pas très élevé. Il est en plus relativement différent selon les disciplines. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène : le taux d'implication n'a pas été le même dans toutes les disciplines et le fait de s'inscrire par défaut dans une filière peut démotiver rapidement un étudiant, en particulier s'il trouve ses premiers cours trop difficiles et/ou peu intéressants. La moitié seulement des étudiants s'est rendue au premier entretien, les différents modules ont été fréquentés par moins de 20 % des étudiants et très peu d'étudiants ont pris contact avec les partenaires. Contrairement à ce qui était espéré, l'accompagnement n'a donc pas réellement touché l'ensemble des étudiants « décrocheurs ». Ce sont les étudiants les plus en difficultés et/ou les plus démotivés qui n'ont pas participé activement à l'expérimentation. De ce point de vue, nous n'avons pas réellement atteint nos objectifs puisque nous espérons retenir et suivre les étudiants qui se découragent et abandonnent leurs études universitaires très rapidement.

Les résultats de l'évaluation montrent que les étudiants sélectionnés par les différents UFR pour suivre le dispositif étaient majoritairement des étudiants potentiellement « décrocheurs ». Par conséquent, la définition de décrochage établie à partir de la population constituant le groupe « témoin » semble plutôt bien adaptée. Malgré la bonne volonté d'un certain nombre de personnes et leur engagement dans le dispositif, il semblerait qu'une partie de ces étudiants soient très difficiles à impliquer. Cette difficulté est sûrement très fortement liée aux motifs pour lesquels les étudiants s'inscrivent à

l'université. On peut en effet penser que les étudiants qui : i) cherchent un statut d'étudiant (pour des raisons personnelles comme bénéficier de la sécurité sociale par exemple), ii) s'inscrivent à l'université en attendant de débiter un projet professionnel (concours par exemple), iii) se sont inscrits dans la discipline par hasard, ou par défaut, souhaitant suivre une formation dans laquelle ils n'ont pas été admis (BTS par exemple), iv) sont là pour voir et souhaitent profiter de la liberté et de l'autonomie que leur donne l'université ; ne sont pas forcément intéressés par le suivi personnalisé qui leur a été proposé. Cette information, très difficile à obtenir, nous permettrait de mieux cibler le public des étudiants « décrocheurs » et de développer le suivi pour les étudiants qui en ont réellement besoin.

Lorsque l'on s'intéresse à l'effet global du dispositif sur les résultats universitaires et sur l'avenir à court terme des étudiants (c'est-à-dire l'année universitaire suivante) on constate que :

- le taux de participation aux examens, le taux de reprise d'études l'année suivante, le ressenti concernant l'échec (ne pas avoir perdu son année) ainsi que la perception de l'année suivante (avoir bien commencé cette année) sont comparables,
- le taux de validation d'au moins un semestre est très légèrement supérieur mais, ce résultat n'est pas généralisable à l'ensemble des disciplines. Ce taux de réussite est plutôt meilleur pour les étudiants inscrits dans les disciplines qui se sont le plus investies dans le dispositif,
- Les taux de reprise d'études l'année universitaire suivante sont comparables mais le taux de réorientation vers les filières courtes de type BTS ou DUT ou vers d'autres filières (pas forcément universitaires) est significativement plus élevé pour le groupe « traité ».
- Les perceptions des deux années universitaires sont comparables : un étudiant sur deux estime avoir perdu l'année universitaire durant laquelle il a échoué et quatre sur cinq estiment avoir bien commencé l'année universitaire suivante.

L'absence d'intérêt des étudiants pour leur formation peut expliquer en partie le manque d'effet du dispositif mis en place.

Les étudiants qui ont participé activement au dispositif (entretien, atelier ou rencontre avec des partenaires) ne sont pas ceux qui étaient le plus en difficulté en termes scolaires. Ils jugent positivement l'impact du dispositif :

- Plus de la moitié des étudiants ayant suivi l'accompagnement personnalisé (avec leur enseignant référent) pense que ce suivi leur a été utile. Ils ont majoritairement le sentiment que dans le cadre de ces entretiens ils ont eu une oreille attentive qui leur a redonné confiance en eux et motivation. Du côté des enseignants référents, la perception de ces entretiens est elle aussi plutôt positive, car cela leur permet d'avoir de meilleure relation avec les étudiants, de

- ceux ayant suivi des modules ou ayant rencontré des partenaires sont très positifs et estiment que cela les a aidé à mettre en place ou à confirmer un projet pédagogique et/ou professionnel (environ deux étudiants sur trois).

Une analyse plus détaillée des étudiants ayant participé activement au dispositif met en évidence que ces étudiants ont des taux de participation aux examens, de validation d'au moins un semestre et de reprise d'études significativement plus élevés que les étudiants du groupe « témoins » mais aussi des étudiants du groupe « traités » (de l'ensemble des étudiants « traités » ou seulement des « traités » n'ayant pas participé). Ce résultat doit être pris avec précaution car les groupes ne sont pas complètement comparables, les actifs ayant fait le choix de réellement participer, on est donc peut-être en présence d'un biais de sélection. Ce résultat est malgré tout validé par l'estimation d'un modèle probit bivarié avec variable instrumentale sur le groupe des « traités ». Les deux variables à expliquer sont : la participation active au dispositif et le taux de validation d'au moins un semestre. Cette probabilité serait inférieure de 29 % si les étudiants n'étaient pas passés par le dispositif. On a donc ici un effet favorable du dispositif dès que le jeune s'engage de manière active.

Les conclusions de cette évaluation sont donc mitigées. Malgré l'effort déployé par certaines équipes pédagogiques et par l'équipe porteuse de projet il a été très difficile (voire impossible) d'insérer réellement dans le dispositif les étudiants les plus à risques de décrochage. Or ce sont principalement ces étudiants là que l'expérimentation souhaitait atteindre afin de les guider, éventuellement de les réorienter et de les rassurer dans leur projet pédagogique et/ou professionnel.

En revanche, pour les étudiants ayant activement participé au dispositif (plutôt moins en difficulté que les autres) le suivi personnalisé semble avoir eu un impact favorable, aussi bien d'un point de vue moral (écoute, confiance) que d'un point de vue universitaire (abandon et réussite).

Pour être plus efficace il faudrait d'une part, mieux cerner le public bénéficiaire du suivi et, d'autre part, rendre ce suivi « obligatoire ». Plus exactement il faudrait arriver à faire comprendre que ces suivis peuvent être utiles à tous les étudiants en difficulté ou situation de « décrochage », quelles que soient les difficultés ou les motifs de décrochage, mais, « peut-on forcer les étudiants à la réussite ? » comme s'interroge Borrás (2011).





# PLAN DU RAPPORT

---

Introduction Générale	p. 11
I. l'expérimentation	p. 12
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	p. 12
i. Objectif du projet	p. 12
ii. L'action expérimentée	p. 13
iii. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception de la conduite du projet	p. 14
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	p. 14
i. Problématique et méthodologie en œuvre	p. 14
Objectif de l'évaluation	p. 14
Méthodologie	p. 15
Les groupes d'étudiants	p. 15
A. Notion de « décrocheur »	p. 15
B. Groupe « traités »	p. 16
C. Groupe « témoins »	p. 18
Les questionnaires	p. 19
ii. Validité interne	p. 19
Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin	p. 19
Les résultats de l'évaluation	p. 21
A. Comparaisons : Résultats universitaires et projet Pédagogique ou professionnel	p. 21
a) Participations aux examens	p. 22
b) Validation d'au moins 1 semestre	p. 23
c) Raisons de la non validation	p. 24
d) Situation des étudiants ayant échoué	p. 26
e) Ressenti des étudiants	p. 27
B. Expérimentation et perception des étudiants «traités»	p. 28
a) Suivi personnalisé des étudiants « traités »	p. 28
b) Qui sont les étudiants « traités actifs»	p. 30
c) Etudiants « traités » et partenaires	p. 32
C. Expérimentation et perception des étudiants «témoins»	p. 33
D. Retour sur les résultats de l'évaluation	p. 33
a) La méthode d'appariement	p. 34
c) La méthode par variable instrumentale	p. 35

II. Enseignement de politique publique	p. 36
1. Résultats de l'évaluation	p. 36
i. Les publics touchés par l'expérimentation	p. 36
Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation	p. 36
Adhésion du public ciblé au dispositif	p. 36
a) Les bénéficiaires directs	p. 36
b) Les bénéficiaires indirects	p. 37
ii. Les effets du dispositif expérimenté	p. 38
Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire	p. 38
Effets attendus et effets induits/inattendus	p. 39
Gouvernance et coordinations d'acteurs	p. 40
Conclusion de la partie mise en perspective	p. 41
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage	p. 42
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	p. 42
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	p. 43
Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire	p. 43
Contexte expérimental	p. 44
Transférabilité du dispositif	p. 44
Conclusion générale	p. 45
Bibliographie	p. 48
Annexes	
Annexe 1 : Les questionnaires	p. 50
Annexe 2 : Compléments statistiques	p. 68



## INTRODUCTION GENERALE

La plupart des universités françaises connaissent en première année un taux d'échec relativement fort. Plusieurs auteurs mettent en lumière différents facteurs explicatifs. Coulon (1997) considère que la réussite dans l'enseignement supérieur ne peut se faire que si les étudiants arrivent à s'adapter aux méthodes de travail et à la culture universitaire. Cette capacité à s'adapter et à s'intégrer dépend d'un certain nombre de critères tels que le passé scolaire (Romainville, 1997), les conditions d'études (Galland, 2009) ou encore les caractéristiques socio-démographiques (Duru-Bellat, 1995 ; Gruel, 2002). D'autres facteurs peuvent expliquer ces taux, en particulier l'orientation par défaut (ou par non choix), une formation trop difficile (relativement au niveau scolaire de l'étudiant) ou encore un manque d'intérêt pour cette formation. Ce taux d'échec varie en fonction des disciplines. Ce taux s'accompagne généralement d'un décrochage des étudiants. Ces « décrocheurs » ont tendance à fréquenter de moins en moins souvent les cours et les Travaux Dirigés (TD), pour finir assez rapidement par ne plus s'y rendre (dès la reprise des vacances d'automne, c'est-à-dire avant même la fin de premier semestre) et à ne pas se présenter aux examens ou aux contrôles. Les raisons de ce décrochage sont multiples : erreur d'orientation ou orientation subie, parcours trop difficiles, peu d'intérêt pour la formation choisie... Quel qu'en soit le motif, le constat est le même pour tous : échec universitaire, abandon des études (au moins pour l'année considérée) et parfois perte de confiance en soi.

Depuis un certain nombre d'années, les universités de Lorraine étaient mobilisées par la problématique du décrochage universitaire. Elles ont profité de l'appel à projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse pour structurer et optimiser les démarches qu'elles avaient amorcées. L'expérimentation a pour but de repérer les problèmes en amont et d'aider les étudiants avant qu'ils ne décrochent. Afin d'avoir des effets les plus efficaces et les moins biaisés possible, l'expérimentation n'a été menée qu'avec des filières volontaires, pour lesquelles une implication maximale de l'équipe pédagogique était crédible. Nous verrons plus loin que, malgré la volonté annoncée, l'implication n'a pas toujours été satisfaisante. Deux types d'outils ont été mis en place par les universités en faveur des étudiants entrés dans le dispositif (nommés par la suite les « traités »). D'une part, chaque étudiant du groupe s'est vu attribuer un enseignant référent appartenant à l'équipe pédagogique. Afin de donner plus de cohérence au dispositif, cet enseignant avait été préalablement informé de l'expérimentation et « formé » en conséquence. Le rôle de cet enseignant est d'assurer un lien entre l'université et l'étudiant en difficulté. D'autre part, des intervenants extérieurs (pôle emploi, mission locale, Centre de Formation pour Adultes, etc.) ont été sollicités dans le cadre d'ateliers. Ces ateliers ont été mis en place pour laisser une plus grande liberté de choix aux étudiants en difficulté, l'objectif n'étant pas forcément de les maintenir coûte que coûte à l'université mais plutôt de les orienter ou de les réorienter vers une filière ou un métier plus attrayant et/ou moins « difficile ». L'objectif de l'expérimentation était d'une part de prévenir l'échec et, d'autre part, de donner aux

étudiants « décrocheurs » des outils leur permettant de construire un nouveau projet pour briser la spirale de l'échec.

La première partie de l'expérimentation a débuté au cours de l'année universitaire 2009-2010. Nous avons commencé par définir la notion de « décrocheurs » à partir des caractéristiques des étudiants primo bacheliers ayant des difficultés durant l'année universitaire 2009-2010. Cette population sera notre population « témoin ». La seconde partie de l'expérimentation a débuté avec les primo bacheliers inscrits à l'université en 2010-2011 ayant été inscrits dans le dispositif, c'est-à-dire ayant bénéficié d'un accompagnement individualisé dès le début de l'année universitaire.

Dans le cadre de l'évaluation du dispositif nous avons comparé des critères tels que le taux de participation aux examens et aux contrôles continus, le taux de validation d'au moins un semestre, la situation l'année universitaire suivante entre le groupe « traité » (les bénéficiaires du dispositif) et le groupe « témoin ». Il apparaît que le suivi personnalisé mis en place n'a pas eu d'impact significatif sur ces différents points. On peut juste noter un taux de validation légèrement plus élevé pour les « traités » mais faiblement significatif.

Il est important de noter que malgré l'obligation de participer au dispositif, à peine plus d'un tiers des étudiants « traités » ont réellement été actifs (c'est-à-dire se sont rendus à au moins un entretien avec leur enseignant référent). Lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à cette population et qu'on compare ces résultats soit à ceux du groupe « témoin », soit au groupe d'étudiants « traités » non actifs, il apparaît que leur taux de non abandon et leur taux de validation d'au moins un semestre sont significativement supérieurs. De plus, ce suivi leur a permis de bénéficier d'une écoute attentive, de garder confiance et de se motiver malgré leur situation potentielle d'échec.

## **I. L'expérimentation**

### **1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**

#### **i. Objectifs du projet**

Cette expérimentation part du constat qu'une proportion relativement forte d'étudiants a des difficultés à suivre le cursus choisi et « décroche » ou abandonne. Le taux d'abandon en première année de Licence est relativement important (de 20 à 50 % selon les disciplines et le type de baccalauréat voir par exemple Béduwé, 2006 ou Beaupère et Boudesseul, 2009). Le type de baccalauréat n'est pas la seule caractéristique importante, les jeunes « décrocheurs » sont plutôt de milieux modestes (60 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou employés ; Béduwé, 2006). L'abandon de ses études peut être lié à plusieurs facteurs : mauvaise orientation, niveau scolaire insuffisant ou peu adapté à la formation choisie, problèmes financiers.

Depuis des années, les universités de Lorraine étaient déjà très sensibilisées par le problème du décrochage. L'objectif de cette expérimentation est de réduire le nombre des étudiants décrocheurs. Une fois la population des « décrocheurs » définie, l'idée est, dans le cadre de l'expérimentation, de suivre ces étudiants individuellement à partir d'entretiens avec un

enseignant référent mais aussi, de les suivre collectivement à partir de différents enseignements de Projets Personnels et Professionnels (PPP) et d'ateliers organisés par des organismes et des intervenants extérieurs (pôle emploi, mission locale, CFA). L'idée de ce suivi est essentiellement de permettre aux étudiants en situation d'échec en L1 de terminer leur année sereinement, de favoriser leur réorientation et de se fixer de nouveaux objectifs de réussite. Il est bien évident que nous ne souhaitons pas forcément maintenir à tout prix ces jeunes à l'université mais au moins ne pas les laisser sombrer dans la spirale de l'échec.

## ii. L'action expérimentée

Afin de limiter le « décrochage » des néo bacheliers inscrits en L1, l'expérimentation se proposait de mettre en place un suivi personnalisé. Trois volets composaient ce suivi :

- un suivi individualisé grâce à un enseignant référent affecté à chaque étudiant « traité »,
- un suivi plus collectif grâce à la mise en place :
  - o de cours de soutien, de tutorats, de cours de méthodologie, de projets professionnels personnalisés...
  - o d'ateliers dirigés par des professionnels extérieurs à l'université et partenaires de l'expérimentation.

L'évaluation portera sur l'effet global du suivi personnalisé. Nous verrons par la suite qu'il n'a pas été possible d'évaluer individuellement les différents dispositifs mis en place.

Les filières ayant participé à l'expérimentation sont celles qui se sont senties le plus concernées par les problèmes de décrochage des étudiants et dont les équipes pédagogiques étaient prêtes à s'impliquer. L'expérimentation concerne donc les étudiants inscrits dans les filières suivantes :

- Administration Economique et Sociale (AES)
- Droit
- Histoire
- Psychologie
- Sciences du Vivant
- Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

L'ensemble des filières ont affecté à chaque étudiant « traité » un enseignant référent. Par conséquent, chaque étudiant a bénéficié d'un suivi individuel.

Les filières comme STAPS ou AES avaient déjà, dans le cadre du Plan Réussite en Licence (PLP) mis en place ce type de suivi.

Deux filières ont rajouté du tutorat. Concernant STAPS, le suivi collectif a été fortement développé et complètement intégré dans les emplois du temps des étudiants sous forme de TD de soutien et de groupes de travail.

En Psychologie des cours de méthodologie ont été mis en place et des suivis réguliers par mail et téléphone ont été faits.

L'ensemble des étudiants « traités » pouvait participer aux ateliers des intervenants extérieurs ou prendre des rendez-vous avec eux. Certains étudiants, suite à un entretien avec leur enseignant référent pouvaient être inscrits dans ces ateliers.

Qui sont les étudiants ayant suivi le dispositif (les « traités ») ? Ces étudiants ont été retenus à partir de critères mis en place dans le cadre d'une étude préliminaire réalisée sur le groupe « témoin ».

### **iii. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet**

Le projet a été finalisé au cours de l'été 2009 en concertation avec la porteuse de projet et l'évaluatrice. Nous n'avons changé ni les phases, ni le déroulement de l'expérimentation.

Le dispositif défini étant un peu long à mettre en place (réunions avec les équipes pédagogiques des Unités de Formation et de Recherche (UFR) concernées pour mettre en place les suivis, réunions avec les partenaires pour la mise en place des ateliers...) et les délais étant un peu courts pour être prêts pour la rentrée universitaire 2009-2010, nous avons décidé de débiter l'expérimentation à la rentrée universitaire 2010-2011. L'expérimentation n'a donc porté que sur une année et n'a pas été renouvelée. Nous aurions souhaité la renouveler pour deux filières, Staps et AES, mais la demande de reconduction de l'expérimentation n'a pas été accordée.

Durant l'année universitaire 2009-2010 nous avons constitué le groupe « témoin » et, à partir de ce groupe, défini la notion de « décrocheurs ». Ce travail a été mené conjointement avec les services du SCUIO (Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation). A la fin du premier semestre de l'année universitaire 2009-2010 tous les étudiants de L1 ont été interrogés. A partir de cette enquête nous avons défini les caractéristiques des étudiants potentiellement « décrocheurs », ces caractéristiques devant être observables au cours de la première semaine de l'année universitaire afin de constituer rapidement le groupe « traité » et donc de mettre en place, dès la rentrée universitaire 2010-2011, l'accompagnement personnalisé des étudiants.

## **2. Objectifs et modalités de l'évaluation**

### **i. Problématique et méthodologie mise en œuvre**

#### **Objectif de l'évaluation**

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'effet du suivi personnalisé mis en place sur un certain nombre de critères. En particulier nous souhaitons nous intéresser à la réussite universitaire ou professionnelle des étudiants orientés vers le dispositif l'année suivante (2011-2012) mais aussi à leur ressenti vis à vis de ce suivi. Nous espérons que le dispositif aura :

a) un impact positif sur :

- Leur vie universitaire en cours (réussite d'au moins un des deux semestres par exemple),
- Leur ressenti (moins l'impression d'avoir perdu leur année malgré leur échec universitaire),
- Leur avenir à court terme (situation l'année suivante).

b) un impact négatif sur les sorties prématurées et le décrochage.

## **Méthodologie**

Afin de réaliser cette évaluation il est nécessaire de constituer un groupe d'étudiants dits « traités » (notés dans la suite du texte les « traités » ou le groupe « traité ») et un groupe d'étudiants dits « témoins » (notés les « témoins » ou le groupe « témoin »). A partir de ces deux groupes, composés d'étudiants comparables en terme de « décrochage », il sera possible de comparer les taux de réussite, d'abandon et les situations l'année universitaire suivante.

### **Les groupes d'étudiants**

#### **A. La notion de « décrocheur »**

Au cours du premier semestre 2010 (avril), une enquête a été réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'université Paul Verlaine de Metz auprès de l'ensemble des étudiants de L1. L'objectif de cette enquête était de repérer, entre autre, parmi l'ensemble des primo-bacheliers, les profils des étudiants « décrocheurs » à partir d'un certain nombre de caractéristiques (en particulier le type de baccalauréat, la mention, les présences en cours et en TD, la motivation...). Cet échantillon a été apparié à la base des résultats universitaires du premier semestre afin de définir la notion « d'étudiant décrocheur ».

Après un certain nombre de discussions entre les personnes concernées par le projet (responsables de l'expérimentation, membres de l'OVE, évaluatrice) ont été considérés comme « décrocheurs » les étudiants ayant été défaillants à au moins une épreuve durant le premier semestre universitaire 2009-2010 ou ayant eu une moyenne générale inférieure ou égale à 5 sur 20 aux examens du premier semestre. Une fois cette définition donnée, il était nécessaire de voir quel était le (ou les) profil(s) type(s) des étudiants « décrocheurs ».

Idéalement, ce travail aurait dû être fait à partir du fichier post-bac puisque les informations de ce fichier sont connues avant même la rentrée universitaire (les élèves de terminales devant se connecter sur cette application pour établir leurs vœux avant de passer les épreuves du baccalauréat). Malheureusement, un certain nombre de biais (liés en particulier à la façon dont les lycéens remplissent ce fichier) nous ont contraints à ne pas utiliser cette base. En particulier, l'application post-bac n'est pas correctement renseignée si la filière universitaire suivie par l'étudiant ne faisait pas partie de ses vœux initiaux (ce qui est le cas pour un certain nombre d'étudiants inscrits en L1 à l'université). Le travail a finalement été effectué à partir d'une enquête réalisée par l'OVE au cours du mois d'avril 2010.

Les profils des étudiants « décrocheurs » ont été déterminés à l'aide d'un modèle économétrique de type Logit (voir par exemple Greene, 2008). La variable à expliquer est une indicatrice qui prend la valeur 1 si l'étudiant est considéré comme un décrocheur et la valeur 0 sinon. Nous avons testé la robustesse des résultats obtenus à des variations de la note moyenne obtenue aux examens (entre 4 et 7 de moyenne sur 20). Les résultats ne sont pas sensibles à ces seuils. La principale contrainte de cette modélisation était de mettre en évidence des variables dont l'information est connue dès le jour de la rentrée universitaire afin de repérer le plus rapidement possible les étudiants potentiellement décrocheurs.

Il apparaît que la variable influençant fortement la probabilité d'être décrocheur est le type de baccalauréat obtenu, quelle que soit la filière de formation. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou, dans une moindre mesure, d'un baccalauréat technique ont une probabilité plus forte de décrochage que les autres. Bien que ce résultat ne soit pas très surprenant (Beduwé, 2006), il implique que le dispositif se concentre essentiellement sur cette population. En effet, un titulaire d'un baccalauréat professionnel a, toutes choses égales par ailleurs, 11 fois plus de chance d'être décrocheur qu'un titulaire d'un baccalauréat général. Les autres variables ayant un effet relativement fort sont le retard scolaire (pouvant être mesuré avec l'année de naissance) et le premier choix d'orientation (difficile à observer au moment de l'inscription à l'université). Les deux premières informations sont des questions posées lors de l'inscription. Notons que pour la discipline Sciences du Vivant, les titulaires d'un baccalauréat général sans mention ont plus de chance d'être « décrocheur » que les autres. La mention est une information mal renseignée dans le fichier administratif mais cet UFR a décidé de poser la question sur des fiches d'inscription papier.

## **B. Le groupe « traité »**

Les « traités » sont les étudiants inscrits pour l'année universitaire 2010-2011 et ayant été orientés vers le dispositif dans les six filières concernées. Ces étudiants sont des potentiels « décrocheurs » au sens ou nous l'avons défini (cf. le cas a) de cette section. Selon les filières les caractéristiques associées à la notion de « décrochage » ne sont pas tout à fait les mêmes. Les équipes pédagogiques des différentes filières n'ont donc pas constitué leur groupe de « traités » exactement de la même façon. Les différents éléments considérés par les filières sont donnés dans la suite de ce texte.

### *AES :*

Pour cette filière, l'affectation des étudiants dans le dispositif n'est pas très claire car les responsables ne souhaitent pas rentrer en « concurrence » avec un autre dispositif mis en place dans l'UFR : Plan Réussite en Licence (PRL). Dans le cadre de ce plan, cet UFR désigne des enseignants référents et organisent des entretiens individuels. Par conséquent, afin de ne pas froisser leurs collègues responsables du PRL, l'équipe pédagogique a volontairement décidé d'intégrer peu d'étudiants dans notre dispositif. Ils ont sélectionné une partie seulement des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique et aucun étudiant titulaire d'un baccalauréat général. Les critères plus précis de sélection n'ont pas été connus. On compte 36 étudiants.



#### *Droit :*

Tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique sont rentrés dans le dispositif. Ont été admis les étudiants inscrits tardivement et les étudiants redoublants. Etant donné que l'étude porte sur les néo-bacheliers, nous n'avons pas gardé pour cette étude, les étudiants redoublants. On compte 109 étudiants dans le dispositif.

#### *Histoire :*

Tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique sont rentrés dans le dispositif. Ont été retenus aussi les titulaires d'un baccalauréat général ayant au moins une année de retard. On compte 41 étudiants.

#### *Psychologie :*

On été retenus dans le dispositif les étudiants

- titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique,
- redoublants,
- ayant eu moins de 6/20 au test de pré-rentrée,
- inscrits en retard.

Une fois les redoublants écartés (comme pour le droit), on compte 134 étudiants dans le dispositif.

#### *Staps :*

Tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique sont rentrés dans le dispositif. Ont aussi été admis les étudiants inscrits tardivement. On compte 106 étudiants dans le dispositif.

#### *Sciences de la Vie :*

Pour cette discipline aussi les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique sont inscrits dans le dispositif mais, pour cette filière, ils sont peu nombreux. Sont aussi entrés dans le dispositif les étudiants titulaires d'un baccalauréat général n'ayant pas obtenu de mention. On compte 98 étudiants.

L'échantillon des « traités » est composé de 524 étudiants.

Tous les étudiants ayant intégré le dispositif se sont vus affectés, dès le début de l'année universitaire, un enseignant référent. Ils ont donc pu bénéficier d'un suivi personnalisé et des différentes mesures collectives mises en place dans le cadre de l'expérimentation.

Afin de pouvoir évaluer le dispositif, ces étudiants ont été recontactés au cours du premier trimestre 2012 (c'est-à-dire au cours de l'année suivante). Un ensemble de questions portant sur leur participation au dispositif, sur leur impression concernant le dispositif et sur leur situation professionnelle ou universitaire leur ont été posées (cf. le questionnaire 1, Annexe 1).

### C. Le groupe « témoin »

Les « témoins » sont des étudiants néo-bacheliers s'inscrivant pour la première fois dans une des six filières ayant accepté d'intégrer le dispositif (droit, psychologie, biologie, Staps, AES et histoire), soit environ 1450 étudiants. Ce groupe doit avoir des caractéristiques proches de celles du groupe des « traités » (qui suivent l'expérimentation). Afin de ne pas stigmatiser les étudiants et de ne pas créer d'injustice entre les étudiants d'une même promotion, il avait été décidé lors du dépôt de projet de considérer comme groupe « témoin » les étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2009-2010. Le groupe « témoin » est composé d'une partie des étudiants enquêtés en avril 2010 par l'OVE, (enquête ayant servi à définir la notion de « décrocheur »). Ces étudiants ont été interrogés une nouvelle fois au cours du premier trimestre de l'année 2011 pour connaître leur situation pour l'année universitaire 2010-2011 (voir le questionnaire 1, annexe 1).

Les étudiants ayant validé au moins un semestre ne sont pas considérés comme des « décrocheurs ». Etant donnée la définition retenue pour la notion d'étudiant « décrocheur » et la façon dont les responsables des différentes disciplines ont établi leur groupe « traité », Il n'était pas possible de travailler avec tous les étudiants L1 interrogés. Nous avons donc pour chaque discipline sélectionner les étudiants correspondants aux critères retenus dans les différentes spécialités.

Ont donc été retenus dans le fichier des « témoins », tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, quelle que soit la discipline. Pour les AES nous n'avons pas retenu d'autres étudiants.

Le retard aux inscriptions n'est pas directement mesurable (ni dans la base administrative, ni dans notre base de données) par conséquent nous avons traduit cela dans notre échantillon « témoin » par le fait que les étudiants étaient titulaires d'un baccalauréat général et n'avaient pas choisi cette formation en premier vœux (ils auraient préféré intégrer un BTS ou un IUT). Nous surestimons surement un peu le taux de retardataire mais l'information n'est pas à notre disposition.

Le retard scolaire, utilisé par les historiens pour leur sélection, a été mesuré par l'année de naissance.

La sélection en sciences de la vie est en partie basée sur la mention au baccalauréat. Nous avons récupéré cette information à partir du fichier collecté auprès de cette population et ayant servi à définir les caractéristiques des décrocheurs (étape 1).

Les effectifs pour les différentes filières sont les suivants :

	AES	Droit	Histoire	Psychologie	Staps	Sciences du Vivant	total
effectif	68	150	32	153	59	146	608

Notre échantillon « témoin » compte un peu plus d'étudiants que l'échantillon « traité ». Nous avons surement surestimé un peu les étudiants inscrits administrativement en retard mais il n'est pas possible de le vérifier.

## **Les questionnaires**

Les questionnaires ont été élaborés de façon collégiale suite à plusieurs réunions avec les personnes concernées par le projet (responsables de l'expérimentation, membres de l'OVE, évaluatrice). Les étudiants ont été invités à répondre aux questionnaires via internet. Le taux de réponse mail est inférieur à 10 %. Ceux n'ayant pas répondu par mail ont été recontactés via un téléenquêteur du call center de l'Observatoire des Etudes et de l'Insertion Professionnelle de l'PUV-M. Certains étudiants ont été relancés plus de dix fois avant de répondre aux questionnaires.

Plusieurs ensembles de questions ont été posés :

- Des questions générales concernant la vie universitaire (présence en cours, en TD, aux examens), validation ou pas d'un semestre, raisons de l'échec éventuel (difficultés techniques, peu d'intérêt pour la formation, autres raisons).
- Des questions sur leur situation professionnelle ou scolaire l'année universitaire suivante.
- Des questions spécifiques aux « témoins » concernant un éventuel suivi personnalisé (avis sur le suivi, intérêt de ce suivi)
- Des questions spécifiques aux « traités » concernant le suivi (présence, participation à des ateliers, avis sur le suivi).

Les deux premiers ensembles de questions vont nous permettre de comparer les situations des « témoins » et des « traités » et donc d'évaluer les dispositifs mis en place pour l'expérimentation. Le dernier ensemble de questions va pouvoir nous donner une idée de la perception par les étudiants bénéficiaires des dispositifs mis en place dans le cadre de l'expérimentation.

## **ii. Validité interne**

### **Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin**

Quelque soit le groupe d'étudiants considéré (« traité » ou « témoin »), ces groupes sont représentatifs de la population des étudiants de L1, néo bacheliers inscrits dans une des 6 disciplines des universités de Lorraine et susceptibles d'être des étudiants « décrocheurs » (voir le point a) du paragraphe précédent pour la définition retenue.

La représentativité et la comparabilité des échantillons ont été mesurées à partir de tests de comparaison des distributions pour les différentes variables d'intérêt. Selon la taille des échantillons, ces tests sont paramétriques ou non paramétriques.

Globalement, les deux groupes ont des caractéristiques comparables. On compte un peu plus de 50 % d'étudiants boursiers et 40 % d'hommes. La proportion de bacheliers généraux est aussi comparable (35 %). En revanche la distribution du choix de la filière n'est pas comparable entre les deux groupes. Comme on pouvait s'y attendre, nous avons une proportion plus grande d'étudiants ayant choisi la spécialité dans le groupe des « traités » (66 % contre 57 % pour le groupe « témoin »). Cette différence s'explique par le fait que,

pour certaines disciplines nous avons utilisé cette variable comme proxy d'inscription tardive.

Le tableau A1 donné dans l'annexe 2 compare ces différentes variables pour les 6 spécialités considérées. On peut noter que, dans l'ensemble, exception faite de la variable de choix, ces variables sont comparables pour l'ensemble des filières excepté pour le droit. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat général et de boursiers est significativement plus forte pour les « traités ».

Les variables d'intérêt (taux abandon en cours d'année, taux de validation d'au moins un semestre, situation scolaire ou professionnelle l'année universitaire suivante) peuvent être comparées sans que l'on ait un quelconque problème de biais ou de représentativité. En effet, les mêmes questions ont été posées aux deux groupes et les deux groupes ont été interrogés dans les mêmes conditions.

Les « témoins », inscrits pour la première fois à l'université l'année universitaire 2009-2010, ont été interrogés au cours du premier trimestre de l'année 2011 (c'est-à-dire pendant l'année universitaire 2010-2011).

Les « traités », inscrits pour la première fois à l'université l'année universitaire 2010-2011, ont été interrogés au cours du premier trimestre de l'année 2012 (c'est-à-dire au cours de l'année universitaire 2011-2012).

#### *Le taux de réponse aux enquêtes*

Le taux de réponse est significativement différent entre les deux enquêtes. Il est globalement meilleur pour les « traités ». Ce résultat se vérifie pour l'ensemble des filières (tableau 1).

Tableau 1 : taux de réponse aux enquêtes

Filière	Groupe « témoins »	Groupe « traités »
AES	44	56
Droit	57	74
Histoire	53	78
Psychologie	67	73
Staps	56	64
Sciences du vivant	72	78
Ensemble	61	72

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une filière des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Pour les étudiants inscrits en AES, le taux de réponse à l'enquête réalisée début 2011 pour le groupe « témoins » est de 44 %. Le taux de réponse à l'enquête réalisée début 2012 pour le groupe « traités » est de 56 %.

Pour les chiffres en italique, la comparaison des deux taux est significativement différente à 10 %. Pour les autres la comparaison est significativement différente à au moins 5 %.

Ces taux de réponse sont plutôt bons. Les questionnaires ont été d'abord transmis via l'adresse mail personnelle des étudiants. Les étudiants n'ayant pas répondu au mail ont

ensuite été appelés via le Call Center de l'université de Metz. Pour certains d'entre eux plus de 10 appels téléphoniques ont été nécessaires. Les statistiques associées aux relances montrent que les téléopérateurs ont été aussi persévérants pour les « témoins » et pour les « traités ». Ce meilleur taux de réponse peut-être dû à une plus grande implication des étudiants grâce au suivi personnalisé.

L'évaluation a été réalisée à partir des réponses réellement obtenues pour les deux groupes. Les effectifs sur lesquels l'évaluation a été menée sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Effectif des répondants

Filière	Groupe « témoins »	Groupe « traités »
AES	30	20
Droit	86	81
Histoire	17	32
Psychologie	102	98
Staps	33	68
Sciences du vivant	105	76
Ensemble	373	375

Une question portait sur la présence en cours et en travaux dirigés (TD) des étudiants. On peut noter que la distribution de cette variable est relativement comparable pour l'ensemble des filières et pour les deux groupes. Un peu plus de 50 % déclarent avoir assisté régulièrement aux cours et aux TD. 30 % déclarent n'assister qu'aux TD seulement, entre 10 et 15 % déclarent n'assister qu'aux cours et enfin entre 5 et 10 % déclarent ne pas se rendre ni au cours ni au TD.

### **Les résultats de l'évaluation**

Concernant l'évaluation nous allons nous intéressés essentiellement :

- i) aux différents éléments de comparaison entre le groupe « témoin » et le groupe « traité »,
- ii) à la perception de cette expérimentation par les étudiants « traités ».

#### **A. Comparaisons : Résultats Universitaires et Projet pédagogique ou professionnel**

Intéressons nous tout d'abord aux différents éléments pouvant être comparés :

- la participation aux examens,
- le taux de validation d'au moins 1 semestre pour l'année considérée,
- pour les étudiants ayant échoué aux deux semestres nous allons comparer :
  - o les raisons de la non obtention d'au moins 1 semestre,
  - o la situation des étudiants l'année universitaire suivante,
  - o la perception de l'année passée.

Les deux premiers points concernent la totalité des étudiants ayant répondu. Le taux d'abandon se mesure à partir de l'information sur la présence aux examens et aux contrôles continus. Un étudiant ne se présentant pas à au moins un examen ou à au moins un contrôle

est considéré comme défaillant pour l'année universitaire en question. Cette information peut être recueillie de deux façons : en posant la question lors des entretiens ou via les scolarités. Toutes les scolarités ne nous ayant pas répondu, nous avons donc utilisé la réponse à la question posée lors de l'enquête. De manière identique, faute de retour des scolarités concernant la validation d'au moins un semestre, nous avons traité la réponse à la question posée lors de l'entretien. Etant donnée la date des entretiens, il n'y a pas de raison a priori que les étudiants ne donnent pas une réponse correcte à ces deux questions. Nous allons donc comparer les réponses aux questions concernant la participation aux examens et aux contrôles continus d'une part et, la réussite aux examens (à au moins 1 des 2 semestres) d'autre part.

#### a) Participation aux examens

Le fait de ne pas participer aux examens est un premier signe de décrochage. Les taux de participation des deux groupes par filière sont donnés dans le tableau 3.

On peut noter qu'excepté pour les étudiants d'AES, les taux de participation aux contrôles et examens sont comparables entre les deux groupes (« témoins » et « traités »). Le suivi personnalisé n'a pas eu d'impact significatif sur ce taux. Les raisons de la non participation sont elles aussi comparables. Le premier motif est l'absence d'intérêt pour la formation (autour de 40 % des réponses). Les motifs d'absence pour cause de santé ou de problèmes personnels sont évoqués par un tiers des étudiants. Ce taux est significativement supérieur pour le groupe des « traités ». Les difficultés liées à la formation sont plus souvent évoquées par les étudiants du groupe « traités » (voir tableau 5).

Tableau 3 : taux de participation aux contrôles continus et aux examens

Filière	Groupe « témoins »	Groupe « traités »
AES	<b>79,5</b>	<b>59</b>
Droit	63	60
Histoire	54	50
Psychologie	46	48
Staps	62	58
Sciences du vivant	59	57
Ensemble	59	57

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

2<sup>e</sup> ligne : Pour les étudiants inscrits en Droit, 63 % pour le groupe « témoins » et 60 % pour le groupe « traités » ont participé aux contrôles continus et aux examens.

Pour les chiffres en gras, la comparaison des deux taux est significativement différente à au moins 5 %. Pour les autres, la comparaison n'est pas significative.

Notons que nous travaillons ici sur les échantillons d'étudiants ayant accepté de répondre au questionnaire. On peut donc penser que ce sont les personnes les plus sérieuses et les plus motivées. Nous avons de plus noté précédemment que le taux de réponse est plus élevé

pour le groupe des « traités ». Le suivi a donc eu un impact indirect sur la volonté de répondre à un questionnaire posé en lien avec l'université.

#### b) Validation d'au moins 1 semestre

La première question posée aux étudiants (quel que soit le groupe considéré) était de savoir s'ils avaient validé au moins 1 semestre. Les taux de réussite sont donnés dans le tableau 4. On peut noter que pour l'ensemble des étudiants (c'est-à-dire sans tenir compte de la filière suivie) les taux sont quasiment comparables. On constate que le taux de réussite est légèrement supérieur pour le groupe des « traités », mais cette différence n'est significative qu'à 10%.

Si l'on ne s'intéresse qu'à la sous population des étudiants titulaires d'un baccalauréat général, la proportion d'étudiants ayant validé au moins un semestre n'est pas significativement différente entre les deux groupes (« témoins » et « traités »).

L'ensemble de ces résultats reste vrai si l'on fait l'hypothèse que tous les étudiants n'ayant pas répondu aux questionnaires n'ont pas validé au moins un semestre c'est-à-dire si l'on considère l'ensemble des étudiants « traités » ou « témoins » (voir tableau A2 de l'Annexe 2). Cette hypothèse n'est pas forcément irréaliste car un étudiant ayant validé un semestre a une probabilité forte d'être toujours à l'université et donc beaucoup de chances d'être retrouvé par les téléopérateurs.

Tableau 4 : taux de réussite à au moins 1 semestre

En %

Filière	Groupe « témoins » Année univ. 2009-2010		Groupe « traités » Année univ. 2010-2011	
	ensemble	Titulaire d'un bac général	ensemble	Titulaire d'un bac général
AES	37	0*	15	0*
Droit	<u>28</u>	50	<u>26</u>	90
Histoire	23,5	75	44	57
Psychologie	23	30,5	35	50
Staps	12	0*	32	0*
Sciences du vivant	30	94	20	80
Ensemble	<u>26</u>	<u>53</u>	<u>30</u>	<u>52</u>

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une filière des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

0\* : Ce zéro correspond au fait qu'il n'y a aucun étudiant titulaire d'un baccalauréat général dans le groupe.

2<sup>e</sup> ligne : Pour les étudiants inscrits en Droit, 28 % pour le groupe « témoins » et 26 % pour le groupe « traités » ont validé au moins un semestre. 50 % pour le groupe « témoins » et 71 % pour le groupe « traités » des étudiants ayant validé au moins un semestre sont titulaires d'un baccalauréat général.

Pour les chiffres en italique, la comparaison des deux taux est significativement différente à 10 %. Les chiffres soulignés correspondent à des tests d'égalité des proportions non significatifs. Pour les autres, la comparaison est significative à au moins 5 %.

Ces résultats sont à nuancer lorsque l'on s'intéresse au taux de validation d'un semestre par spécialité de formation (tableau 4). Le suivi personnalisé semble avoir eu :

- un impact positif et significatif sur les étudiants :
  - o en histoire (le taux de réussite a presque doublé et la proportion de validation parmi les bacheliers technologiques et professionnels a augmenté),
  - o en psychologie,
  - o en Staps où le taux a été multiplié par 2.5,
- aucun impact sur les étudiants inscrits en droit,
- un impact négatif et significatif sur les étudiants inscrits en AES et en Sciences du vivant. Il semblerait que pour ces deux filières les étudiants aient été retenus selon des critères un peu plus stricts que ceux qui avaient été annoncés initialement. Après vérification, en AES tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique n'ont pas été retenus (36 étudiants sur les 110 potentiellement décrocheurs). On peut penser que ce sont les étudiants les plus en difficultés qui ont participé à notre dispositif. Concernant les étudiants « traités » inscrits en Sciences du vivant, ici encore le seul critère de bacheliers sans mention ne semble pas être suffisant. Un autre critère a du être retenu mais nous n'en avons pas connaissance.

Excepté en Histoire et en Sciences du Vivant, le taux de réussite des étudiants titulaires d'un baccalauréat général augmente significativement pour le groupe des « traités ». On peut penser que le suivi et les cours de soutien mis en place dans le cadre du dispositif sont plus efficaces pour les étudiants ayant des difficultés scolaires moindres (le niveau de connaissance avec un baccalauréat général est généralement supérieur à celui acquis avec un baccalauréat professionnel ou technologique).

### *c) Raisons de la non validation d'au moins un semestre*

Lorsque l'étudiant indique qu'il n'a validé aucun semestre, nous lui demandons les raisons qui font que, d'après lui, il a échoué. Cette question était aussi posée lorsque l'étudiant nous indiquait ne pas s'être rendu aux examens et contrôles continus. Plusieurs choix étaient possibles : formation trop difficile, manque d'intérêt pour la formation, problèmes de santé et/ou problèmes personnels, manque d'assiduité au cours et manque de travail (ces deux motifs ne concernent que la question sur les examens).

Les raisons évoquées par les étudiants ne sont pas très différentes pour les deux groupes (tableau 5). La principale raison déclarée par les étudiants pour expliquer leur échec est le manque de travail fourni, ce motif est plus souvent donné par les étudiants du groupe « traité ». Arrivent ensuite les difficultés liées à la formation et le manque d'intérêt pour la formation.



Tableau 5 : Raisons de l'absence ou de l'échec aux examens

En %

Motif	Examen	Groupe « témoins »	Groupe « traités »
Difficulté	Non passé	<b>11,5</b>	<b>24</b>
	Echoué	15	18
Pas d'intérêt pour la formation	Non passé	<b>43</b>	<b>38</b>
	Echoué	17	15
Problèmes personnels ou de santé	Non passé	<b>29</b>	<b>39</b>
	Echoué	11	16
Pas assez présent en cours	Echoué	11	16
Pas assez travaillé	Echoué	34	40

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine dans au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne (2<sup>e</sup> ligne) : 11,5 % (15 %) des étudiants du groupe « témoins » déclarent ne pas avoir passé leurs examens (réussi au moins un semestre) car la formation était trop difficile. Ces pourcentages sont de 24 % (18 %) pour les étudiants du groupe « traités ».

Pour les chiffres en gras, la comparaison des deux taux est significativement différente à 10 %. Pour les chiffres en gras, la comparaison est significative à au moins 5 %. Pour les autres, la comparaison n'est pas significative.

Tableau 6 : Taux de reprise d'études

En %

Filière	Groupe « témoins » Année univ. 2009-2010		Groupe « traités » Année univ. 2010-2011	
	Reprise d'études	Arrêt Volontaire	Reprise d'études	Arrêt Volontaire
AES	<b>89,5</b>	<b>100 (2)</b>	<b>71</b>	<b>60 (5)</b>
Droit	82	<b>64</b>	85	<b>78</b>
Histoire	69	<b>25 (4)</b>	72	<b>100 (5)</b>
Psychologie	<b>84,5</b>	63,5	<b>66</b>	64
Staps	83	80	79	79,5
Sciences du vivant	87,5	<b>44,5</b>	85	<b>67</b>
Ensemble	84	<b>60</b>	79	<b>71</b>

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Pour les étudiants inscrits en AES, 89,5 % des étudiants du groupe « témoins » en décrochage ont repris leurs études (année universitaire 2010-2011) on en compte 71 % des étudiants du groupe « traités » (l'année universitaire 2011-2012). Parmi les étudiants qui n'ont pas repris leurs études, 100 % des étudiants du groupe « témoins » ont choisi cette situation, 60 % des étudiants du groupe « traités » ont choisi cette situation. Le chiffre entre parenthèses indique les effectifs (nous les avons donnés lorsqu'ils sont trop faibles et donc lorsque le test est peu fiable, même si c'est un test de comparaison non paramétrique).

Pour les chiffres en gras, la comparaison des deux taux est significativement différente à 5 %. Pour les autres, la comparaison n'est pas significative.

#### *d) Situation des étudiants ayant échoué*

La notion de décrochage n'implique pas forcément que les étudiants abandonnent définitivement leurs études. L'idée du suivi était d'éviter que les étudiants en échec universitaire ne se démobilisent pas et pensent un nouveau projet de formation ou professionnel pour l'année universitaire suivante. Les périodes d'enquête choisies, après la rentrée universitaire suivante, permettent de connaître leur situation une année après leur échec universitaire. L'ensemble de ces questions ne concerne que les étudiants qui n'ont validé aucun semestre. Nous commençons par leur demander s'ils ont repris leurs études. Si la réponse est positive nous leur demandons vers quoi ils se sont réorientés (il peut ne pas avoir eu de réorientation si les étudiants ont choisi de redoubler). Si la réponse est négative, nous leur demandons si la décision d'entrée sur le marché du travail est subie ou choisie. Nous allons comparer les deux statistiques. Les réponses à ces questions sont données dans le tableau 6.

De façon générale, le suivi personnalisé n'a pas permis d'augmenter le nombre de reprise d'études. Pour les étudiants initialement inscrits en AES et en Psychologie, le taux de reprise d'études a même baissé. En revanche, nous pouvons noter que la non reprise d'études est plus souvent choisie pour le groupe des « traités ». Ce résultat s'observe pour toutes les disciplines, excepté pour la Psychologie et Staps (ou ce taux était déjà élevé pour le groupe « témoins »). Cela signifie donc que le fait d'arrêter les études a été mieux pensé. Les entretiens avec les enseignants et/ou les discussions avec les différents partenaires pouvant discuter d'orientation ou d'insertion (tels que pôle emploi, les missions locales...) semblent avoir eu un effet positif.

On peut noter quelques différences entre les deux groupes concernant les choix d'orientation pour l'année universitaire suivante (tableau 7).

Le taux de réorientation vers les filières courtes de type BTS ou DUT ou vers d'autres filières (pas forcément universitaires) est significativement plus élevé pour le groupe « traité ». Ce résultat est vrai pour toutes les disciplines, excepté Droit et dans une moindre mesure Sciences du Vivant.

Concernant les réinscriptions à l'université, le taux de redoublement diminue pour les étudiants initialement inscrits en AES, en Psychologie et en Staps et augmente pour ceux des filières Droit et Histoire.

Ces différences significatives de réorientation entre les deux groupes peuvent être liées au dispositif. En effet, nous verrons plus loin que les étudiants ayant participé activement au dispositif considèrent que le suivi personnalisé leur a permis de penser ou de repenser leur projet pédagogique et professionnel. Cela se traduit donc par des orientations « choisies » différentes.

Tableau 7 : Réorientation l'année universitaire suivante

En %

	Groupe « témoins »			Groupe « traités »		
	Inscrip. l'année univ. 2010-2011			Inscrip. l'année univ. 2011-2012		
	Université	BTS-DUT	Autres	Université	BTS-DUT	Autres
AES	53 (41)	35	12	34 (17)	58	8
Droit	47 (2)	45	8	64 (44)	24	12
Histoire	78 (44)	22	-	84 (69)	8	8
Psychologie	41 (26)	25	34	19 (14)	29	52
Staps	67 (62)	29	4	44 (38)	31	25
Sciences du vivant	60 (44)	20	20	56 (46)	25	29
Ensemble	56 (41)	25	17	48 (37)	28	24

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Pour les étudiants inscrits en AES et ayant décidé de continuer leurs études l'année universitaire suivante, 53 % des étudiants du groupe « témoins » se sont réinscrits dans une filière universitaire (41 % ont décidé de redoubler) on en compte 34 % pour les étudiants du groupe « traités » (17 % ont redoublé). 35 % des « témoins » et 58 % des « traités » sont inscrits soit en BTS soit en DUT et 12 % des « témoins » et 8 % des « traités » ont choisi de faire autre chose (école d'infirmière, apprentissage ...).

Pour les chiffres en gras, la comparaison des deux taux est significativement différente à 5 %. Pour les autres, la comparaison n'est pas significative.

#### e) Ressenti des étudiants

Deux questions concernant le ressenti des étudiants ont été posées. La première concerne l'échec, s'ils ont échoué. Nous demandons aux étudiants s'ils ont le sentiment d'avoir perdu leur année. La seconde porte sur l'année universitaire suivante (en cours pour eux) et nous leur demandons s'ils ont le sentiment d'avoir bien commencé l'année. Les réponses à ces questions sont données dans le tableau 8.

Le suivi personnalisé auquel ont eu droit les étudiants du groupe « traité » avait pour objectif de les rassurer, de leur redonner confiance et de préparer leur projet pédagogique ou professionnel futur. On aurait donc pu espérer que les « traités » aient moins le sentiment d'avoir perdu leur première année universitaire et plus le sentiment d'avoir bien commencé l'année suivante. Cela ne se vérifie pas. Les réponses ne sont pas significativement différentes entre les deux groupes excepté en Histoire où les « traités » indiquent avoir significativement moins bien commencé l'année que les « témoins ». Rappelons que, pour cette filière, le suivi a été minimal et que le tableau 8 nous indiquait que le taux de réinscrits à l'université ainsi que le taux de redoublement étaient significativement plus élevés pour les « traités ».

Tableau 8 : Ressenti des étudiants à l'égard des deux années universitaires

En %

	L'étudiant a le sentiment			
	De ne pas avoir perdu son année universitaire		D'avoir bien commencé son année universitaire	
Filière	2009-2010 « témoins »	2010-2011 « traités »	2010-2011 « témoins »	2011-2012 « traités »
AES	37	47	88	68
Droit	65	61	88	86
Histoire	69	67	<b>78</b>	<b>47</b>
Psychologie	58	55	86	90
Staps	51	57	92	88
Sciences du vivant	53	46	89	85
Ensemble	57	55	88	85

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour le groupe « témoins » et l'année universitaire 2010-2011 pour le groupe des « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 37 % (88 %) des étudiants du groupe « témoins » déclarent ne pas avoir le sentiment d'avoir perdu leur année universitaire échouée (avoir le sentiment d'avoir bien commencé l'année universitaire suivante. Ce pourcentages sont de 47 % (68 %) pour les étudiants du groupe « traités ».

Pour les chiffres en gras, la comparaison est significative à au moins 5 %. Pour les autres, la comparaison n'est pas significative.

## B. Expérimentation et perception des étudiants « traités »

### a) Suivi personnalisé des étudiants « traités »

Nous allons maintenant nous intéresser à la perception des étudiants « traités » concernant cette expérimentation. Rappelons que tous les étudiants de ce groupe se sont vus, quelle que soit la discipline, affecté un enseignant référent. Le nom de cet enseignant leur a été communiqué dès le début de l'année universitaire 2010-2011 (au plus tard la seconde semaine après la rentrée pour la plupart des disciplines). Généralement, les étudiants ont très rapidement été incités à rencontrer leur enseignant référent.

Les discussions avec la responsable de l'expérimentation nous ont permis de savoir qu'un certain nombre d'étudiants ne s'étaient pas rendu à leur premier rendez-vous (presque la moitié des étudiants). Malheureusement, les données individuelles concernant le suivi réalisé par les différentes équipes pédagogiques ne sont pas systématiquement remontées à la responsable de l'expérimentation (malgré ses relances). Par conséquent, comme pour les résultats nous nous sommes basés sur les réponses à l'enquête réalisée.

Afin de pouvoir mesurer cette perception nous avons posé un certain nombre de questions concernant leur participation à l'expérimentation (entretiens avec les enseignants référents, participations à des ateliers, rendez-vous avec des partenaires...) mais aussi l'impact qu'a eu cette participation sur leur année universitaire et leur projet futur.

La première question posée est la suivante : Avez-vous bénéficié d'un suivi par un enseignant référent durant l'année universitaire 2010-2011 ? La réponse théorique à cette question est connue, 100 % des étudiants devant répondre oui (chaque étudiant ayant un enseignant référent). Dans les faits, la réponse est toute autre.

Pour tous les étudiants ayant répondu oui à la première question, la seconde question était : Avez-vous honoré les RDV qui ont été fixés par votre enseignant référent ?

Le tableau 9 présente la réponse à ces deux questions. Ce taux va être comparé au taux réel (calculé par la responsable du projet suite aux informations données par les UFR concernés). Les raisons pour lesquelles ils n'ont pas participé aux entretiens sont données dans le tableau A3 (Annexe 2).

Tableau 9 : Etudiants « traités » et Expérimentation

Filière	L'étudiant déclare			L'étudiant s'est réellement rendu à au moins un entretien
	avoir bénéficié d'un suivi	S'être rendu à au moins un entretien		
		suivi	ensemble	
AES	50	90	45	60
Droit	55	93	52	70
Histoire	16	40 (5)	6	40
Psychologie	19	79	15	20
Staps	34	78	27	100 ?
Sciences du vivant	67	92	61	60
Ensemble	41	87	35	66

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2010-2011.

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : 50 % des étudiants inscrits en AES déclarent avoir bénéficié d'un suivi. 90 % de ces étudiants déclarent avoir suivi au moins un entretien. 45 % des étudiants du groupe « traités » déclarent avoir suivi au moins un entretien. 60 % des étudiants « traités » se sont réellement rendu au moins au premier entretien (information issue des UFR).

Le chiffre entre parenthèse correspond à un effectif, seul 5 étudiants en histoire déclarent s'être rendu à au moins un entretien.

Le tableau 9 laisse les responsables de l'expérimentation (évaluateur, expérimentateur) perplexes. Comme nous l'avons déjà dit tous les étudiants de cet échantillon avaient un enseignant référent et donc un suivi individualisé. Or, pour l'ensemble de l'échantillon, seulement quatre étudiants sur dix déclarent avoir bénéficié d'un suivi.

Pour des disciplines comme Histoire ou Psychologie nous avons moins d'un étudiant sur cinq. Ce faible taux pourrait aisément s'expliquer par le fait qu'en Histoire les étudiants ont eu très peu de suivi. Ce taux est un peu plus surprenant en psychologie qui avait fait des suivis réguliers par mail et par téléphone. Notons que, pour cette filière, ce taux est comparable au taux réellement observé.

Les taux les plus élevés sont de sept étudiants sur dix pour les Sciences du vivant et de un sur deux environ pour AES et Droit. Excepté pour le Droit les taux de réponse sont comparables aux taux réellement observés pour ces disciplines.

On peut s'étonner du taux relativement faible déclaré par les étudiants de Staps. En effet, cette discipline a manifesté un réel intérêt pour l'expérimentation et s'est engagée pleinement dans le dispositif. Afin de rendre le projet le plus efficace possible, les responsables pédagogique de l'UFR avait intégré et rendu obligatoire les heures de suivi, les tutorats et autres mesures prises dans l'emploi du temps des étudiants et même les entretiens avec leur enseignant référent (une fois par mois). Il semblerait donc que les étudiants n'aient pas réellement compris que certaines séances de TD et certains entretiens avec les enseignants concernaient le dispositif d'autant plus qu'ils sont plus de 75 % à avoir assisté aux cours et/ou aux TD.

Les résultats de ce tableau laisse penser que l'information concernant l'expérimentation n'a pas été correctement reçue et comprise par une grande partie des étudiants « traités » malgré les explications données aux étudiants (par les équipes pédagogiques et la responsable de l'expérimentation) sur l'expérimentation et les différents supports envoyés ou distribués (mails, dépliants).

Si l'on s'intéresse maintenant au taux de participation à au moins un entretien pour les étudiants ayant connaissance de l'expérimentation (et donc ayant déclaré bénéficier d'un suivi), on peut noter qu'excepté pour Histoire, ce taux est supérieur à 80 %. Les raisons de la non participation aux entretiens sont diverses, les deux principales raisons sont l'arrêt de la formation et le manque de motivation (voir tableau A3, annexe 2).

Les étudiants ayant déclaré avoir bénéficié d'un suivi ont été interrogés sur le rôle joué par le suivi. Les questions posées étaient les suivantes : avez-vous le sentiment que ces entretiens vous ont été utiles et si oui, que vous ont apportés ces entretiens ?

Un peu plus d'un étudiant sur deux déclare que les entretiens ont été utiles. Les trois principaux apports de ces entretiens sont : l'écoute (40 % des réponses) ; la motivation au travail (30 %) et la confiance (28 %). La répartition par discipline est donnée dans le tableau A3 de l'annexe 2. Le fait d'avoir participé activement au dispositif en se rendant à au moins un entretien a donc eu un impact favorable sur le moral des étudiants concernés.

#### *b) Qui sont les étudiants ayant honoré au moins un entretien ? (traités actifs)*

Certaines caractéristiques comme le choix volontaire de la filière ou le type de baccalauréat (général ou autre) peuvent-elles corrélées avec les variables associées à ce suivi ?

La participation active au dispositif (en se rendant au moins à un entretien) a-t-elle eu un impact positif sur la validation d'au moins un semestre ? Des tests d'indépendance ont été effectués pour répondre à ces différentes questions. Les résultats sont donnés dans le tableau 10 pour l'ensemble de l'échantillon et dans le tableau A4, annexe 2 pour les résultats par filière.

- En moyenne, qu'ils aient ou pas choisi leur filière, les étudiants déclarent dans une même proportion avoir bénéficié d'un suivi ou s'être rendu à un rendez-vous. Par

- Les titulaires d'un baccalauréat général ont déclaré plus souvent que les autres avoir bénéficié d'un suivi. Ce résultat est particulièrement vrai pour les étudiants inscrits en Droit. De plus, ils se sont aussi rendus plus souvent à des entretiens avec leur enseignant référent (Droit et Psychologie en particulier).
- Les étudiants ayant validé au moins un semestre déclarent plus souvent que les autres avoir bénéficié d'un suivi. Ce résultat se vérifie pour la plupart des disciplines excepté pour le Droit et l'Histoire. Ils se sont aussi plus souvent rendus à des entretiens (en particulier pour les étudiants inscrits dans les filières Staps et psychologie).

Tableau 10 : Caractéristiques des étudiants ayant participé activement au suivi

	Choix de la filière		Type de baccalauréat		Au moins un semestre validé	
	Oui	Non	Général	Professionnel ou technique	oui	Non
A bénéficié d'un suivi	42	38	<b>50</b>	<b>35</b>	55	61
A honoré au moins un RDV	87,5	87	<b>93</b>	<b>81</b>	<b>98</b>	<b>82</b>

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2010-2011.

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : parmi les étudiants ayant choisi leur filière de formation, 42 % déclarent avoir bénéficié d'un suivi.

Pour les chiffres en gras indiquent que les deux séries en questions, l'hypothèses d'indépendance a été rejetée à au moins 5 %.

Ces résultats sont confortés par l'estimation d'un modèle Logit. La probabilité de participer activement au dispositif augmente :

- lorsque les étudiants assistent aux cours et aux TD (toutes choses égales par ailleurs, la probabilité moyenne de participer est multipliée par 1,6),
- lorsque les étudiants sont titulaires d'un baccalauréat général (toutes choses égales par ailleurs, la probabilité moyenne de participer est multipliée par 1,8).

Les étudiants participant au dispositif sont les plus motivés et ayant les moins de difficultés scolaires.

*c) Etudiants « traités » et partenaires : prise de contact avec des services de l'université et/ou un des organismes extérieurs partenaires de l'expérimentation*

Les principaux services de l'université concernés par le dispositif étaient : le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), les services sociaux, la médecine préventive et le bureau d'aide psychologique étudiant.

Les responsables de l'expérimentation avaient, en plus, développé un certain nombre de partenariat avec des organismes extérieurs. Les principaux partenaires étaient : le Centre Régional d'Information Jeunesse (et ses différents bureaux locaux), pôle emploi, des Missions Locales, la Caisse d'Epargne (via son parcours confiance), l'Institut Régional d'Ingénierie Sociale, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'Industrie, les Dirigeants commerciaux de France.

Un certain nombre de questions concernant ces organismes ont donc été posées : visite, utilité de la visite.

Dans l'ensemble, les étudiants « traités » ont très peu fréquentés ces différents services. Concernant les services de l'université, ceux les plus fréquentés sont le service d'orientation et les services médicaux (6 % de l'ensemble des étudiants pour les deux). Les étudiants d'AES et de Sciences du Vivant sont ceux qui se sont rendus le plus souvent au SCUIO (avec 10 % et 12,5 % respectivement). Avec 12,5 %, ce sont les étudiants de droit qui se sont rendus le plus souvent les services médicaux. Ces résultats sont présentés dans le tableau A5 (Annexe 2).

Les organismes extérieurs ont été moins visités : 4,5 % des étudiants ont discuté avec un salarié de pôle emploi, 1 % sont allés dans une mission locale et 0,5 % au Crij. Un représentant de pôle emploi était physiquement présent au SCUIO une fois par semaine, cela explique peut-être la surreprésentation des étudiants avec ce partenaire (tableau A6, annexe 2).

L'ensemble de ces chiffres méritent d'être pris avec précaution car les effectifs sont très faibles (tous inférieurs à 10 lorsque l'on distingue les disciplines).

Parmi les étudiants ayant utilisé ces services, plus d'un sur deux considère que la visite a été utile (tableau A8, annexe 2). Elle leur a permis soit de définir un nouveau projet pédagogique ou professionnel soit de conforter le projet qu'ils avaient envisagé. Ces visites ont aussi pu les aider à régler des difficultés personnelles (médicales, financières ou personnelles).

Lorsque l'on demande aux étudiants pourquoi ils ne se sont pas tournés vers ces organismes, près d'un étudiant sur deux déclare (tableau A7, annexe 2) soit :

- qu'il connaissait l'existence de ces organismes et la possibilité de s'adresser à eux mais que la visite ne lui aurait servi à rien,
- qu'il n'a pas été informé de la possibilité de s'adresser à ces organismes. Ici encore on peut noter que lors des différents mails et réunions ces différents organismes ont été cités. De plus, en début d'année une plaquette indiquant les différents partenaires leur a été distribuée.



### C. Expérimentation et perception des étudiants « témoins »

Nous avons demandé aux étudiants du groupe « témoins » s'ils pensaient qu'un suivi personnalisé aurait pu les aider à ne pas échouer. Moins d'un étudiant sur deux pense que ce suivi aurait pu leur être utile. Ce taux est légèrement plus élevé en Histoire.

Les raisons principales avancées par les étudiants défavorables au suivi sont le peu d'intérêt pour la formation suivie (un étudiant sur deux) et le manque de motivation (un étudiant sur quatre).

Les motifs avancés par les étudiants favorables au suivi sont l'incitation au travail universitaire (3 étudiants sur quatre) ; une meilleure adaptation aux pratiques étudiantes (un étudiant sur deux) et une incitation à venir plus régulièrement à l'université (un étudiant sur trois). Les statistiques associées sont présentées dans le tableau A9 (annexe 2).

Dans l'ensemble, les étudiants ne sont pas particulièrement enthousiastes quant à ce suivi. Nous avons vu que la présence aux cours et aux TD était comparable entre les deux groupes. En moyenne, les « traités » ont plus fréquemment répondu aux questionnaires et ont un taux de réussite aux examens légèrement meilleur. On peut donc penser que le suivi personnalisé a au moins motivé les « traités » à faire un effort supplémentaire pour d'une part, venir plus longtemps à l'université et, d'autre part, essayer de réussir aux examens.

### D. Retour sur les résultats de l'évaluation

Nous avons vu dans les sections A et B de cette partie que les étudiants ayant participé activement au dispositif ont un certain profil (titulaire d'un baccalauréat général et studieux puisqu'ils plutôt assidus). On compte au total 132 étudiants déclarant avoir participé à au moins un entretien soit 35 % des participants à l'enquête pour le groupe « traité ». Nous allons nous intéresser maintenant plus spécifiquement à cet échantillon.

Tableau 11 : Autres éléments de comparaison

			%
	Ayant activement participé au suivi	« traités »	« témoins »
A participé aux examens	36,5	30	26
Au moins un semestre validé	65,5	57	59
A repris ses études si échec	89	79	84
Choix de filières si échec			
- BTS ou DUT	14	28	25
- Université (redoublement)	75 (65)	48 (37)	56 (41)
- Autres	11	24	17

Source : enquêtes réalisées par nous même

Champs : Etudiants néo bacheliers inscrits dans une des filières des universités de Lorraine au cours de l'année universitaire 2009-2010 pour les « témoins » et 2010-2011 pour les « traités ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : 36,5 % des étudiants ayant participé activement au dispositif ont participé aux examens, on en compte 30 % parmi les étudiants du groupe « traité » et 26 % parmi les étudiants du groupe « témoin ».

Le tableau 11 montre que les étudiants ayant participé activement au dispositif ont, de manière significative, un taux de participation, un taux de réussite et un taux de reprise d'études plus élevés que ceux obtenus pour l'ensemble des étudiants des groupes « traités » et « témoins ». Une participation active des étudiants à l'expérimentation semble donc avoir les effets attendus. Il faut toutefois prendre ses résultats avec prudence. D'une part, par manque d'effectif, nous ne pouvons pas reproduire ces résultats par filière. Or, l'implication de la filière dans l'expérimentation a sûrement eu un impact sur la participation active au dispositif des étudiants. D'autre part, la participation active au suivi n'étant pas aléatoire, ni le groupe des « traités » ni le groupe des « témoins » ne sont des bons groupes de comparaisons.

Pourrait-on obtenir un nouveau groupe « témoin » satisfaisant ?

Parmi les méthodes utilisées dans les modèles d'évaluation de politiques publiques deux d'entre elles pourraient éventuellement être utilisées : la méthode d'appariement et la méthode par variable instrumentale.

#### *a) La méthode d'appariement*

Cette méthode a été développée par Rosenbaum et Rubin (1983). L'idée de la méthode est d'associer à chaque individu traité (ici la participation active au suivi) un individu non traité dont les caractéristiques sont identiques à celles de l'individu traité (voir Brodaty et *al.* 2007, pour plus de détails). Sous certaines hypothèses, il est possible de déterminer l'effet moyen du traitement dans la population des traités, l'effet étant ici mesuré par exemple par la validation d'au moins un semestre. Cela revient à comparer la probabilité observée de validation d'un semestre pour les traités à la probabilité de valider un semestre pour ces mêmes étudiants s'ils n'avaient pas suivi activement le dispositif. Une solution pour estimer cette dernière probabilité est d'avoir recours à la méthode d'appariement sur score de propension. Ce score correspond à la probabilité, pour une personne de caractéristiques  $X$  données, d'être exposée au traitement. L'idée est alors d'associer à chaque étudiant ayant participé au traitement (le suivi actif) un étudiant non traité sachant que ces deux étudiants ont un score de propension proches pour s'assurer que, pour chaque étudiant traité, nous avons des unités de contrôle s'appuyant sur les mêmes caractéristiques individuelles  $X$ . Il existe différentes méthodes d'appariement conduisant à des résultats comparables lorsque l'on travaille sur des bases de données relativement grandes (Smith et Todd, 2005). Cette hypothèse n'est pas réellement vérifiée ici puisque nous travaillons avec des échantillons de petites tailles. Toutefois, la principale limite de l'approche par appariement est qu'elle prend en compte uniquement l'hétérogénéité observable. Les caractéristiques non observables telle que la motivation peuvent biaiser les résultats.

Dans ce travail, deux problèmes se posent. D'une part, les caractéristiques observables sont relativement peu nombreuses : choix de la filière, type de baccalauréat, retard scolaire, importance du suivi dans la filière (présence au cours n'est disponible que pour les étudiants n'ayant pas validé de semestre, elle n'est donc pas utilisable pour ce modèle). D'autre part, étant donné les résultats du modèle logit estimé sur la probabilité de participation active au suivi, il est évident que les variables motivations et volonté jouent un rôle fondamental sur la participation mais aussi sur les résultats universitaires. Cette méthode n'est donc pas adaptée à notre problème.

## *b) La méthode par variable instrumentale*

Une solution alternative pour corriger ce biais serait d'estimer un modèle à variable instrumentale. Cela revient à estimer simultanément la probabilité de participation active et la probabilité de valider au moins un semestre. La principale difficulté de cette modélisation est qu'il faut trouver un instrument. Cet instrument est en fait une variable affectant de manière significative la probabilité de participer activement au suivi et n'ayant pas d'effet significatif sur la probabilité de validation d'au moins un semestre (voir par exemple Crépon et Jacquemet 2010 ou Beffy et *al.* 2009, pour une application de ce type de modèle). Cette estimation a été réalisée à partir du groupe « traité ». Bien que nous n'ayons pas beaucoup de variables explicatives, il semblerait que le retard scolaire puisse être considéré comme un instrument. Cette variable a un effet significatif dans l'équation concernant le suivi et un effet significatif à seulement 10 % dans l'équation sur la validation d'au moins un semestre. Bien que cette variable ne soit pas pleinement satisfaisante, le peu d'information disponible sur les caractéristiques ne nous permet pas de trouver un meilleur instrument. Les variables introduites dans l'équation de participation sont le retard scolaire, le fait d'avoir réellement choisi la formation suivie et le fait d'être titulaire d'un baccalauréat général. Les variables introduites dans la seconde équation sont les filières de formation, le choix de la filière, le type de baccalauréat et le suivi actif. Le coefficient associé à la variable de suivi actif est positif et significatif. Par conséquent, avoir été actif dans le dispositif augmente, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de valider au moins un semestre. L'intérêt de cette méthode est de calculer l'impact du dispositif. Il faut pour cela comparer la probabilité de valider un semestre sachant que l'étudiant a suivi le dispositif à la probabilité qu'il aurait eu de valider ce semestre s'il n'avait pas suivi activement le dispositif. Les estimations de cette probabilité montre qu'elle serait inférieure de 29 %. De manière équivalente, si les étudiants qui n'ont pas suivi le dispositif l'avaient suivi, leur probabilité de valider au moins un semestre aurait augmenté de 47 %. On a donc ici un effet favorable du dispositif dès que le jeune s'engage de manière active. Bien que ces résultats aient été obtenus à partir d'une base de données relativement pauvre en informations (peu de variables et effectifs relativement faibles), on peut penser qu'une implication active de l'étudiant favorise la réussite.

## **II. Enseignements de politique publique**

### **1. Résultats de l'évaluation**

#### **i. Les publics touchés par l'expérimentation**

##### **Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation**

Le public ciblé par l'expérimentation est composé de bacheliers s'inscrivant pour la première fois dans l'une des universités de Lorraine pour l'année universitaire 2010-2011. Ces étudiants sont inscrits dans l'une des filières suivantes : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant. La particularité de ces étudiants est qu'ils sont de potentiels « décrocheurs ». Ces étudiants ont été repérés dès la rentrée sur des critères préalablement définis grâce à une analyse sur une population d'étudiants néo bacheliers inscrits dans ces mêmes filières l'année universitaire précédente. L'échantillon du groupe « témoins » a été constitué dans cette population. Le principal critère associé au décrochage étant le type de baccalauréat obtenu, pour la plupart des filières, nous avons considéré comme « décrocheurs » les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologie. Il a été très vivement conseillé à tous les étudiants potentiellement « décrocheurs » de participer au dispositif. Ce dispositif était même, pour la plupart des UFR participant à l'expérimentation, obligatoire mais il n'y avait pas de sanction particulière si les étudiants ne participaient pas de manière effective.

Le public concerné par le dispositif étant un public exclusivement d'étudiants, la structure porteuse de projet n'a pas réellement eu besoin de s'adapter. Son rôle a été de mettre en place le dispositif (convocation et relance des étudiants, contacts avec les partenaires, mise en place des différents modules de suivi...).

##### **Adhésion du public ciblé au dispositif**

###### *a. Les bénéficiaires directs*

Tous les étudiants néo-bacheliers, s'inscrivant pour la première fois en L1 et vérifiant des critères préalablement établis, les qualifiant de potentiels « décrocheurs » ont systématiquement été intégrés au dispositif. Nous n'avons théoriquement pas donné le choix aux étudiants de participer à l'expérimentation ou pas. La présentation du dispositif a été faite par la responsable du projet mais aussi par les représentants des UFR.

Pour l'ensemble des filières concernées par le dispositif, environ un étudiant sur quatre a été retenu dans le cadre de l'expérimentation. Nous en avons prévu un sur trois. Le nombre de participants est inférieur à celui attendu pour deux raisons : d'une part, certains UFR n'ont pas voulu mettre en concurrence le dispositif et le Plan Réussite en Licence et, d'autre part, le nombre d'encadrants dans certains UFR était insuffisant (par exemple l'UFR de Droit a dû recruter un étudiant pour réaliser les entretiens).

Bien évidemment, les étudiants ayant décidé, in-fine, de ne pas participer le dispositif n'ont pas répondu aux différentes relances de la secrétaire s'occupant du projet et ne sont pas rendus aux entretiens. 34 % des étudiants orientés dans le dispositif sont restés totalement

injoignables dès le début de l'année. 57 % seulement des étudiants ont honoré leur premier rendez-vous. Si l'on compare ces chiffres avec ceux obtenus lors de l'enquête sur le groupe « traités », le taux de non réponse ainsi que le taux de participation à au moins un entretien est d'environ 30 %. Par conséquent, soit les étudiants ont oublié qu'ils s'étaient rendus au moins à leur premier entretien, soit ils n'ont pas compris que l'entretien faisait parti du suivi.

La première conclusion que l'on peut tirer de ces chiffres est que les conditions d'éligibilité dans le dispositif s'adressent bien aux bonnes personnes mais que la population des potentiels « décrocheurs » est particulière, difficile à joindre et à suivre dès les premiers jours à l'université.

Lors d'une réunion du comité de pilotage, certains membres des équipes pédagogiques ont précisé que certains étudiants n'étaient pas favorables au dispositif. Ces derniers se sentaient stigmatisés et avaient le sentiment que nous voulions les pousser hors de l'université. Cela peut expliquer la non participation effective au dispositif (absence dès premier entretien) et le refus de répondre au questionnaire. Ces étudiants n'ont peut-être pas eu envie de participer à des entretiens, d'être encadrés comme au lycée ou encore d'être stigmatisés par les autres étudiants à cause de leur forte probabilité d'échec. Il semblerait que ce point de vue concerne peu d'étudiants ayant accepté de répondre à notre entretien, ce motif de mécontentement n'apparaît pas lorsqu'on les questionne sur l'utilité du suivi.

Les conditions d'évaluation n'ont pas pu freiner l'entrée de certains étudiants dans le dispositif car les étudiants n'ont pas été avertis que ce suivi était l'action d'une expérimentation contrôlée soumise à évaluation.

Le taux de participation effectif diffère selon les disciplines. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- le taux d'implication n'a pas été le même dans toutes les disciplines : plus les responsables de la filière se sentent impliqués, plus le taux de participation devrait être important,
- le fait de s'inscrire par défaut dans une filière peut démotiver rapidement un étudiant, en particulier s'il trouve ses premiers cours trop difficiles et/ou peu intéressants.

#### *b. Les bénéficiaires indirects*

Les étudiants de L1 non orientés vers le dispositif pouvaient, s'ils le souhaitaient, soit intégrer le dispositif et s'inscrire dans des ateliers, s'ils en ressentaient le besoin, soit rencontrer les différents partenaires comme pôle emploi, par exemple, qui tenait une permanence dans les locaux de l'université.

On peut aussi penser que cette expérimentation a bénéficié aux enseignants et aux organismes de l'université impliqués dans le dispositif.

Les enseignants-chercheurs ont pris conscience d'une part, des difficultés (matérielles ou plus personnelles) rencontrées par les étudiants et, d'autre part, de l'utilité d'établir de meilleures interactions entre les étudiants et les enseignants.

Les conseillers d'orientation, qui ont beaucoup travaillé avec la responsable de l'expérimentation, ont décidé d'une part, d'entreprendre un travail en amont auprès des lycéens sur le processus d'orientation et, d'autre part, de tenir compte des résultats de l'expérimentation et des données chiffrées du décrochage dans le cadre de leur unité d'enseignement « Projet Personnel et Professionnel ».

## **ii. Les effets du dispositif expérimenté**

### **Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire**

Nous avons intitulé ce projet « accompagnement des étudiants décrocheurs ». L'objectif était donc d'accompagner les étudiants dont la probabilité d'échec et/ou d'abandon était relativement forte. L'idée de cet accompagnement était :

- d'éviter aux étudiants en difficultés de se décourager et de mal vivre leur échec,
- de réfléchir à un projet pédagogique et/ou professionnel pour l'année universitaire suivante grâce aux enseignants référents et aux différents ateliers, modules et entretiens avec les partenaires.

Trois types de suivi ont été mis en place : un suivi individualisé (enseignant référent), un suivi collectif (cours de mise à niveau ou de soutien) et des modules ou des entretiens avec les partenaires extérieurs (pôle emploi, mission locale...) pour définir ou redéfinir un projet. Malheureusement, le taux de participation réel aux différents suivis n'est pas très élevé. La moitié des étudiants se sont rendus seulement au premier entretien, les différents modules ont été fréquentés par moins de 20 % des étudiants et très peu d'étudiants ont pris contact avec les partenaires. Contrairement à ce qui était espéré, l'accompagnement n'a donc pas réellement touché l'ensemble des étudiants « décrocheurs ». Ce sont les étudiants les plus en difficultés et/ou les plus démotivés qui n'ont pas participé activement à l'expérimentation. De ce point de vue, nous n'avons pas réellement atteint nos objectifs puisque nous espérons retenir et suivre les étudiants qui se découragent et abandonnent leurs études universitaires très rapidement.

Malgré cette faible participation plusieurs éléments positifs sur la perception du dispositif peuvent être avancés :

- plus de la moitié des étudiants ayant suivi l'accompagnement personnalisé (avec leur enseignant référent) pense que ce suivi leur a été utile. Ils ont majoritairement le sentiment que dans le cadre de ces entretiens ils ont eu une oreille attentive qui leur a redonné confiance en eux et motivation. Du côté des enseignants référents, la perception de ces entretiens est elle aussi plutôt positive, car cela leur permet d'avoir de meilleure relation avec les étudiants, de mieux comprendre les difficultés des étudiants et éventuellement de les réorienter rapidement s'ils jugent cela nécessaire.

- le peu d'étudiants ayant suivi des modules ou ayant rencontré des partenaires sont très positifs et estiment que cela les a aidé à mettre en place ou à confirmer un projet pédagogique et/ou professionnel (environ deux étudiants sur trois).

Lorsque l'on s'intéresse à l'effet global du dispositif sur les résultats universitaires et sur l'avenir à court terme des étudiants (c'est-à-dire l'année universitaire suivante) on constate que :

- le taux de participation aux examens, le taux de reprise d'études l'année suivante, le ressenti concernant l'échec (ne pas avoir perdu son année) ainsi que la perception de l'année suivante (avoir bien commencé cette année) sont comparables,
- le taux de validation d'au moins un semestre est très légèrement supérieur mais, ce résultat n'est pas généralisable à l'ensemble des disciplines. Ce taux de réussite est plutôt meilleur pour les étudiants inscrits dans les disciplines qui se sont le plus investies dans le dispositif,
- les étudiants qui ont suivi activement le dispositif ne sont pas ceux qui étaient le plus en difficulté en termes scolaires.

Les conclusions de cette évaluation sont mitigées. Malgré l'effort déployé par certaines équipes pédagogiques et par l'équipe porteuse de projet il a été très difficile (voire impossible) d'insérer réellement dans le dispositif les étudiants les plus à « risques ». Or, ce sont principalement ces étudiants que l'expérimentation souhaitait atteindre afin de les guider, de les rassurer dans leur projet pédagogique et/ou professionnel et éventuellement de les réorienter.

En revanche, pour les étudiants ayant activement participé au dispositif (plutôt moins en difficulté que les autres) le suivi personnalisé semble avoir eu un impact favorable, aussi bien d'un point de vue moral (écoute, confiance) que d'un point de vue universitaire (abandon plus faible et réussite meilleure).

### **Effets attendus et effets induits/inattendus**

Comme nous l'indiquons juste au dessus, les effets attendus ne sont pas réellement observés. En effet, nous pensions qu'en détectant dès leur arrivée à l'université les potentiels « décrocheurs » et en leur proposant un suivi personnalisé, ces derniers allaient se sentir soutenus, avoir plus confiance en eux et par conséquent avoir un taux de réussite plus élevé ou un taux de décrochage plus faible. De plus, pour ceux souhaitant être réorientés (soit parce que la formation est trop difficile, soit parce qu'elle ne les intéresse pas) nous espérions leur apporter un soutien logistique en leur proposant des modules professionnels ou des entretiens avec des professionnels partenaires. L'idée générale était de mieux faire vivre, aux étudiants susceptibles de connaître des difficultés, l'année universitaire en cours.

Les résultats de l'évaluation montrent que les étudiants sélectionnés par les différents UFR pour suivre le dispositif étaient majoritairement des étudiants potentiellement « décrocheurs ». Par conséquent, la définition de décrochage établie à partir de la population constituant le groupe « témoin » semble plutôt bien adaptée. Toutefois, malgré

la bonne volonté d'un certain nombre de personnes et leur engagement dans le dispositif, il semblerait qu'une partie de ces étudiants soient très difficiles à impliquer. Cette difficulté est sûrement liée très fortement aux motifs pour lesquels les étudiants s'inscrivent à l'université. On peut en effet penser que les étudiants qui : i) cherchent un statut d'étudiant (pour des raisons personnelles comme bénéficier de la sécurité sociale par exemple), ii) s'inscrivent à l'université en attendant de débiter un projet professionnel (concours par exemple), iii) se sont inscrits dans la discipline par hasard, ou par défaut, souhaitant suivre une formation dans laquelle ils n'ont pas été admis (BTS par exemple), iv) sont là pour voir et souhaitent profiter de la liberté et de l'autonomie que leur donne l'université ; ne sont pas forcément intéressés par le suivi personnalisé qui leur a été proposé. Cette information, très difficile à obtenir, nous permettrait de mieux cibler le public des étudiants « décrocheurs » et de développer le suivi pour les étudiants qui en ont réellement besoin.

Cette absence d'intérêt des étudiants pour leur formation peut expliquer en partie le manque d'effet du dispositif mis en place. En effet, le suivi personnalisé n'a qu'un effet partiel (pas pour toutes les disciplines) et peu significatif sur la validation d'au moins un semestre. Pour tous les autres critères (réorientation, projet professionnel, perception de l'année universitaire) il n'y a pas de différence significative entre les étudiants qui ont suivi le dispositif et ceux qui ne l'ont pas suivi. On peut noter que les étudiants ayant participé activement au dispositif (entretien, atelier ou rencontre avec des partenaires) jugent positivement l'impact du dispositif grâce à l'écoute qui leur a été donnée ce qui a entraîné chez eux plus de motivation et de confiance.

### **Gouvernance et coordinations d'acteurs**

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence (PRL) mis en place depuis quelques années dans l'ensemble des universités françaises un accompagnement des étudiants en difficulté peut être mené. Chaque université d'une part, et chaque UFR d'autre part, décide de la façon dont le PRL est mené (voir le rapport de la cours des comptes, 2012). Cet accompagnement n'est pas forcément personnalisé. Dans le cadre de l'expérimentation, les UFR ayant accepté de participer au dispositif ne faisaient pas réellement de suivi personnalisé (excepté en AES, c'est une des raisons pour laquelle cet UFR ne s'est pas réellement impliquée dans l'expérimentation afin d'éviter la concurrence avec le PRL et en Staps ou le suivi était déjà présent et s'est amplifié dans le cadre de l'expérimentation). Les équipes pédagogiques et les enseignants ayant accepté la fonction d'enseignant référent ont donc dû modifier un peu leurs pratiques sans que cela ne soit réellement très contraignant.

Un rôle important a été joué par la porteuse de projet et sa représentante aussi bien au niveau des acteurs des universités concernées que des partenaires. En ce qui concernent les acteurs universitaires (UFR, services médicaux, services d'orientations), après les avoir convaincus, non sans difficultés parfois, du bien fait de l'expérimentation, elles ont dû en permanence rester attentives à ce que les enseignants-chercheurs impliqués dans le projet ne se démobilisent pas à cause de la lourdeur du dispositif ou du manque de motivation des étudiants.

De plus, étant données les contraintes de temps et de disponibilités, les mises en place de réunions, d'ateliers ou des permanences avec les partenaires extérieurs ont elles aussi demandées beaucoup d'efforts et d'énergie de la part des porteurs de projet.



## **Conclusion de la partie et mise en perspective**

L'objectif de ce travail était, grâce à un suivi personnalisé mis en place pour des étudiants en situation de « décrochage » universitaire, d'éviter à ces étudiants l'échec et la perte de confiance en eux. L'idée n'étant pas forcément de les maintenir coûte que coûte à l'université. Nous souhaitons que ces étudiants construisent ou consolident durant leur année universitaire un projet pédagogique et/ou professionnel afin de se remobiliser pour l'année universitaire suivante. A notre connaissance, peu d'études ont évalué les effets du PRL ou plus généralement d'un suivi. Borrás (2011) montre que la mise en place de tutorat dans le cadre du PRL i) attire peu d'étudiants, ii) attire plutôt les étudiants qui n'en ont pas réellement besoin étant donné leurs connaissances. La principale raison de la non présence à ces cours de soutien serait la stigmatisation. D'autres raisons sont évoquées en particulier le manque d'explication quant à la finalité de ces tutorats et la qualité des enseignements donnés dans ces cours. Dans cette même étude il apparaît que le tutorat touche plutôt les étudiants moyens. Morlaix et Perret (2012) tentent elles aussi de mesurer les effets du PRL. Leur résultat principal est de dire que la mise en place de ce plan n'a pas eu d'effet positif pour la réussite voire même aurait eu des effets négatifs. Ces résultats sont à prendre avec précaution car l'information caractérisant le suivi du PRL est imprécise et considérée comme exogène.

L'expérimentation menée dans ce travail était une sorte de prolongement du Plan Réussite en Licence. La différence avec le PRL est double : d'une part, nous voulions dès la rentrée universitaire intégrer les potentiels « décrocheurs » dans le dispositif et, d'autre part, nous avons mis en place un suivi réellement personnalisé. Les résultats obtenus ne valident pas ceux de Morlaix et Perret (2012). Avec deux groupes de population comparables (témoins et traités) nous mettons en évidence un effet légèrement positif sur le taux de validation d'au moins un semestre. Une analyse plus fine du sous échantillon des étudiants ayant activement suivi le dispositif montre, comme le suggère Borrás (2011), que ce sont majoritairement les étudiants les moins en difficultés (les étudiants « moyens ») qui composent ce groupe. Ces deux résultats sont comparables à celui obtenu par Bonnal (2010) qui montre que des cours de soutien en mathématiques n'ont aucun impact pour les étudiants ayant un niveau en mathématiques soit trop faible, soit trop élevé. Ils n'ont d'effet significatif que pour les étudiants « moyens » (dont la note moyenne en mathématique était comprise entre 7 et 10).

L'ensemble de ces études montrent que la cible n'est pas complètement atteinte : les étudiants les plus en difficulté (pour des raisons personnelles ou scolaires) ne se sentent que très faiblement concernés par les divers dispositifs mis en place et ce, même si l'on essaie de prévenir leur potentiel « décrochage » ou leur échec.

## **2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage**

### **i. Caractère expérimental du dispositif évalué**

Les taux d'échec et d'abandon en première année de Licence à l'université sont relativement importants. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces taux élevés, en particulier l'orientation par défaut (ou non choix), une formation trop difficile (relativement au niveau scolaire de l'étudiant) ou encore un manque d'intérêt pour cette formation. Depuis 2007, un certain nombre de mesures émanant du ministère, comme le Plan Réussite en Licence, ont été mises en place pour tenter de diminuer ces taux. L'expérimentation menée est un complément à l'ensemble de ces mesures. L'objectif consistait à mettre en place un suivi personnalisé des étudiants néo-bacheliers, s'inscrivant dans une des universités de Lorraine. Nous nous sommes plus précisément intéressés aux primo inscrits, dans les disciplines dont l'équipe pédagogique était prête à s'impliquer dans l'expérimentation : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant, potentiellement « décrocheurs ». La notion de « décrocheur » a été définie préalablement par nos soins (la porteuse de projet, son équipe et l'évaluatrice) à partir de l'analyse de l'échantillon du groupe « témoin » constitué de l'ensemble des néo-bacheliers inscrits dans une université de Lorraine l'année universitaire précédente.

La nouveauté de ce dispositif était de repérer et d'aider les étudiants avant qu'ils ne décrochent. Cette aide se traduit par un suivi personnalisé (enseignant référent), par des ateliers disciplinaires ou méthodologiques mis en place par des enseignants et par des réunions ou des entretiens organisés par des acteurs extérieurs afin de faire connaître aux étudiants (mais aussi aux enseignants) toutes les alternatives possibles au décrochage. L'idée est ici d'aider les étudiants à se réorienter dans une nouvelle filière ou à les accompagner dans la construction d'un projet de formation et/ou professionnel plus adapté à leur situation ou leur personnalité.

Afin de mesurer les effets du dispositif nous avons comparé certains critères tels que le taux de participation aux examens et aux contrôles continus, le taux de validation d'au moins un semestre, la situation l'année universitaire suivante entre le groupe « traité » (les bénéficiaires du dispositif) et le groupe « témoin ». Il apparaît que le suivi personnalisé mis en place n'a pas eu d'impact significatif sur ces différents points. On peut juste noter un taux de validation légèrement plus élevé pour les « traités » mais faiblement significatif. En revanche, ce suivi a permis aux étudiants ayant participé de façon active au suivi personnalisé de bénéficier d'une écoute attentive ce qui leur a permis de garder confiance et de se motiver malgré l'échec.

## ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

### Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

Les bénéficiaires de l'expérimentation sont tous les étudiants néo-bacheliers potentiellement « décrocheurs », inscrits en L1 dans une des universités de Lorraine. Nous avons préalablement défini la notion de « décrocheur » par filière à partir de l'échantillon du groupe « témoin ». Les filières ayant volontairement décidé de participer au dispositif sont : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant. Les acteurs impliqués sont principalement les enseignants-chercheurs des différents UFR concernées mais aussi, dans une moindre mesure, les conseillers d'orientation ainsi que tous les acteurs extérieurs partenaires de l'expérimentation.

Sauf à penser que les universités de Lorraine et les étudiants inscrits dans ces universités aient des caractéristiques bien particulières, le public bénéficiaire est représentatif de la population des étudiants.

Les acteurs sont eux aussi représentatifs de la population des enseignants-chercheurs. De plus, les filières ayant choisi de participer à l'expérimentation avaient toutes une équipe pédagogique motivée.

### Contexte expérimental

La porteuse de projet et son équipe ont tout de suite compris l'intérêt de l'évaluation et de la distinction entre le groupe « témoin » et le groupe « traité ». L'expérimentation avait été définie en tenant compte de ce postulat et durant la mise en place de l'expérimentation nous n'avons rien modifié. Par conséquent, le rôle de l'évaluateur a été très simple.

Le fait que ces deux groupes aient été constitués au cours de deux années universitaires différentes a facilité les choses. En effet, cela a permis de ne pas sélectionner de manière aléatoire les étudiants décrocheurs allant suivre le dispositif et donc de ne pas créer de la discrimination parmi les étudiants. Les étudiants du groupe « témoins » n'ayant pas eu connaissance de l'expérimentation, nous ne pouvons pas observer d'effet *Henry*<sup>1</sup>. L'absence de sélection parmi les « décrocheurs » c'est-à-dire parmi les étudiants composant le groupe « traités » et le fait, qu'à ma connaissance, ils n'aient pas été informés de l'évaluation fait que nous ne pouvons pas observer d'effet *Hawthorne*<sup>2</sup>. Enfin, le déroulement de l'expérimentation et l'absence de prédiction précises en termes de résultats de l'évaluation fait qu'a priori on ne peut pas avoir non plus d'effet *pygmalion*<sup>3</sup>.

Des réunions régulières avec l'équipe porteuse de projet ont permis de vérifier que l'expérimentation se déroulait selon le programme défini au départ. De plus, les réunions du comité de pilotage ont été très utiles à l'évaluateur qui s'est rendu compte de l'implication effective des équipes pédagogiques.

---

<sup>1</sup> Effet Hawthorne propre au groupe témoin : modification de la conduite des sujets causée par leur conscience d'être impliqués dans un processus expérimental dont ils forment le groupe témoin (généralement dans le sens d'une surperformance).

<sup>2</sup> Modification de la conduite des sujets causée par leur conscience d'être soumis à un traitement expérimental (généralement dans le sens de la hausse de la motivation).

<sup>3</sup> Tendance de l'individu (porteur, évaluateur ou bénéficiaire) à se comporter effectivement comme on lui prédit qu'il le fera ou à agir en fonction des résultats prédits.

## **Transférabilité du dispositif**

Ce dispositif est transférable à toutes les disciplines et à toutes les universités. Toutefois, étant donné le peu d'effet obtenu par le dispositif tel qu'il a été mis en place, de nombreux aménagements devraient être faits. Nous allons reprendre les principales remarques faites dans ce rapport concernant le dispositif et essayer de voir les éléments qui mériteraient d'être modifiés.

### *Les équipes pédagogiques*

L'implication des enseignants s'engageant dans le dispositif doit être importante car nous avons vu qu'un manque d'implication de la part des responsables du suivi conduit à une faible participation active des étudiants.

### *Le public concerné par le suivi personnalisé*

Nous avons dans ce travail relativement bien défini la notion d'étudiant « décrocheur ». Le problème de cette définition est qu'elle inclut plusieurs types d'étudiants :

- 1) ceux ayant envie de travailler, de réussir leur année mais qui ont pour diverses raisons des difficultés (formation générale et/ou capacité de travail insuffisantes, problème d'adaptation à l'université),
- 2) ceux inscrits à l'université par défaut (auraient souhaité faire une autre formation mais n'ont pas pu),
- 3) ceux inscrits à l'université par intérêt (besoin d'une inscription, envie de liberté...).

Il est évident que le suivi peut être utile aux étudiants de type 1) et à une partie des étudiants du groupe 2). Or, en tout début d'année, il est difficile de pouvoir faire cette distinction et donc de pouvoir orienter rapidement les étudiants qui ont le « bon » profil vers un suivi personnalisé.

### *Les étudiants actifs*

Nous avons noté que, bien qu'au courant de la présence du suivi, un certain nombre d'étudiants n'a pas souhaité avoir une participation active (soit pour un accompagnement personnel soit pour envisager une réorientation pour les étudiants peu intéressés par la formation suivie). Il semble donc difficile de contraindre les étudiants, même en grande difficulté, à suivre un dispositif s'il n'en a pas envie.

Nous montrons que les étudiants ayant activement participé au dispositif sont les plus motivés et les moins en difficulté. Ce résultat est comparable à ceux obtenus par Borrás (2011) ou par Bonnal (2010). Borrás montre que les cours de tutorat sont suivis principalement par les étudiants moyens (sans difficultés scolaires particulières). Bonnal montre que les cours de soutien de mathématiques en tout début de première année de Licence 1 en Economie ne sont pas utiles pour les étudiants ayant un très faible niveau en mathématiques. Ce niveau n'augmente pas significativement après un cours de remise à niveau obligatoire. Ces cours ayant lieu les deux premières semaines de cours, les étudiants, même les plus en difficulté sont peu absents.

Par conséquent, pour être efficace il faudrait arriver à mieux cerner le public bénéficiaire du suivi et rendre ce suivi « obligatoire », en incluant par exemple dans les maquettes de

Licence 1, des cours de méthodologie, des cours de soutien ou encore les entretiens. Ce type de suivi pourrait être un complément du Plan Réussite en Licence malgré toutes les limites connues de ce plan. Le problème est que le rajout de cours doit être validé par différentes instances universitaires et différents conseils et que les maquettes sont soumises à un certain nombre de contraintes. Il est donc très difficile de rendre obligatoire ce type de dispositif surtout si l'on n'envisage pas en parallèle une évaluation permettant d'obtenir une note intégrée dans les notes finales pour la validation d'un semestre ou de l'année.

Une solution alternative serait peut-être de constituer des groupes de TD de niveau et en créant des TD avec des effectifs plus faibles pour les étudiants les plus faibles. Le niveau des étudiants pourrait être, par exemple, mesuré à partir de tests de positionnement réalisés en tout début d'année universitaire.

Une dernière solution, plus compliquée à mettre en place serait de créer une année universitaire 0 dans laquelle seraient orientés les étudiants ayant un niveau scolaire trop faible pour suivre un cursus universitaire normal. On pourrait imaginer que durant cette année des cours de mathématiques, d'expression écrite et orale seraient donnés, on pourrait rajouter des cours d'initiation à différentes disciplines mais aussi des interventions de partenaires extérieurs pour permettre aux étudiants de se réorienter s'ils le souhaitent. On pourrait imaginer que cette année 0 soit validée par un Diplôme Universitaire et que certaines unités d'enseignement soient aussi validées en L1 pour les étudiants désirant poursuivre à l'université.

## **CONCLUSION GENERALE**

L'objectif de l'expérimentation était d'accompagner les étudiants dont la probabilité d'échec et/ou d'abandon était relativement forte. L'idée de cet accompagnement était de repérer dès la rentrée universitaire les potentiels étudiants « décrocheurs » et d'aider ces étudiants avant qu'ils ne « décrochent » en essayant de leur donner toutes les chances de réussir au mieux leur année universitaire. Notre objectif n'étant pas de les maintenir coûte que coûte à l'université en cas d'échec, cet accompagnement avait aussi pour but i) d'éviter aux étudiants en difficultés de se décourager et de mal vivre leur échec, ii) de les aider à réfléchir sur un projet pédagogique et/ou professionnel pour l'année universitaire.

Le public ciblé par l'expérimentation est composé de bacheliers s'inscrivant pour la première fois dans l'une des universités de Lorraine pour l'année universitaire 2010-2011. Ces étudiants sont inscrits dans l'une des filières suivantes : AES, Droit, Histoire, Psychologie, Staps et Sciences du Vivant. Les bénéficiaires du dispositif se sont tous vus proposés un suivi personnalisé. Trois types de suivi ont été mis en place : un suivi individualisé (enseignant référent), un suivi plus collectif utilisable à la carte (cours de mise à niveau ou de soutien, la participation à ce suivi était généralement à l'initiative de l'enseignant référent) et des modules ou des entretiens avec les partenaires extérieurs (pôle emploi, mission locale...) pour définir ou redéfinir un projet.

L'évaluation est réalisée en comparant un échantillon d'étudiants non bénéficiaires du dispositif (groupe « témoin ») et un échantillon d'étudiants bénéficiaires (groupe « traité »). Afin de ne pas stigmatiser les étudiants et de ne pas créer d'injustice entre les étudiants d'une même promotion, le groupe « témoin » a été constitué à partir des étudiants néo-

bacheliers inscrits dans l'une des disciplines concernées par l'évaluation pour de l'année universitaire 2009-2010.

Les résultats de l'évaluation montrent que les étudiants sélectionnés par les différents UFR pour suivre le dispositif étaient majoritairement des étudiants potentiellement « décrocheurs ». Par conséquent, la définition de décrochage établie à partir de la population constituant le groupe « témoin » semble plutôt bien adaptée. Il apparaît de plus que

- le taux de participation aux examens, le taux de reprise d'études l'année suivante, le ressenti concernant l'échec (ne pas avoir perdu son année) ainsi que la perception de l'année suivante (avoir bien commencé cette année) sont comparables entre les deux groupes,
- le taux de validation d'au moins un semestre est très légèrement supérieur mais, ce résultat n'est pas généralisable à l'ensemble des disciplines. Ce taux de réussite est plutôt meilleur pour les étudiants inscrits dans les disciplines qui se sont le plus investies dans le dispositif,
- Les taux de reprise d'études l'année universitaire suivante sont comparables mais le taux de réorientation vers les filières courtes de type BTS ou DUT ou vers d'autres filières (pas forcément universitaires) est significativement plus élevé pour le groupe « traité ».
- Les perceptions des deux années universitaires sont comparables : un étudiant sur deux estime avoir perdu l'année universitaire durant laquelle il a échoué et quatre sur cinq estiment avoir bien commencé l'année universitaire suivante.

Les résultats obtenus sont mitigés. Le manque d'effet du dispositif peut en partie s'expliquer par l'absence d'intérêt de certains étudiants pour leurs études et donc l'absence de motivation pour participer activement au dispositif. En effet, malgré la bonne volonté d'un certain nombre de personnes et leur engagement dans le dispositif, il semblerait qu'une partie de ces étudiants soit très difficile à impliquer (plus de la moitié). On peut noter que le taux de non participation active au dispositif est plus fort dans les filières où l'implication de équipes pédagogiques était faible.

Les étudiants ayant participé activement au dispositif (entretien, atelier ou rencontre avec des partenaires) sont ceux ayant le moins de difficultés scolaires et les plus motivés. Ces étudiants jugent positivement le dispositif. Ils ont majoritairement le sentiment que dans le cadre de leurs entretiens ils ont eu une oreille attentive qui leur a redonné confiance en eux et motivation. De plus, les étudiants ayant suivi des modules ou ayant rencontré des partenaires sont très positifs et estiment que cela les a aidé à mettre en place ou à confirmer un projet pédagogique et/ou professionnel (environ deux étudiants sur trois). Ces étudiants ont des taux de participation aux examens, de validation d'au moins un semestre et de reprise d'études significativement plus élevés.

Par conséquent, le suivi personnalisé a eu un effet positif sur les étudiants ayant eu la volonté de participer activement au dispositif mais seulement la moitié des étudiants bénéficiaires se sont sentis concernés. Il semble donc difficile de contraindre les étudiants, même en grande difficulté, à suivre un dispositif s'il n'en a pas envie. Une façon arbitraire

d'y arriver serait de rendre obligatoire les différentes mesurent mises en place en les intégrant dans les emplois du temps des étudiants. Une solution alternative serait d'envisager de faire des groupes de travaux dirigés de niveau.

Une dernière solution, plus compliquée à mettre en place serait de créer une année universitaire 0 dans laquelle seraient orientés les étudiants ayant un niveau scolaire trop faible pour suivre un cursus universitaire normal. On pourrait imaginer que cette année 0 soit validée par un Diplôme Universitaire et que certaines unités d'enseignement soient aussi validées en L1 pour les étudiants désirant poursuivre à l'université. Cette dernière solution pourrait éventuellement faire l'objet d'une expérimentation.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Beaupère N. et Boudesseul G., (2009), *Sortir sans diplôme de l'Université. Comprendre les parcours d'étudiants "décrocheurs"*, Paris, La Documentation française.

Beduwe C. (2006), « L'échec à l'Université. La situation professionnelle des jeunes sortis de l'Université sans avoir obtenu le Deug », Note du Lirhe n°431.

Beffy M., Fougère D. et Maurel A. (2009), « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Economie et Statistique*, n°422, p 31-50.

Bonnal L. (2010), « Réussite en L1 et Mathématiques », Projet AP1-A3-P4 n°448, Fonds d'Expérimentation Jeunesse.

Borras I. (2011), « Le Tutorat à l'université : Peut-on forcer les étudiants à la réussite ? », *Bref*, n°290.

Brodaty T., Crépon B. et Fougère D. (2007), « Les méthodes microéconométriques d'évaluation et leurs applications aux politiques actives de l'emploi », *Economie et Prévision*, Vol 1, n°177, p 93-114.

Coulon A. (1997), « Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire. », Paris : PUF.

Crépon B. et Jacquemet N. (2010), *Econométrie : méthode et applications*, Ed. De Boeck.

Duru-Bellat M. (1995), « Des tentatives de prédiction aux écueils de la prévention en matière d'échec en première année d'université », *Savoir Education Formation*, n°3, p 399-416.

Galland O. (2009), « Autonomie, intégration et réussite universitaire », Un Gruel L., Galland O. et Houzel G. (Dir.), *les étudiants en France : histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 349-380.

Greene W. H. (2008) « *Econometric Analysis*, 6th edition », Pearson edition.

Gruel L. (2002), « Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur », OVE, Infos, n°2.

« La réussite en licence : le Plan du ministère et l'action des universités », Rapport public de la cours des Comptes (2012).

Morlaix S. et Perret C. (2012), « Essai de mesure des effets du Plan Réussite en Licence », WP Irédu, DT 2012/3.

Romainville M. (1997), « Peut-on prédire la réussite en première année universitaire ? », *Revue Française de Pédagogie*, n°119, p. 81-90.



Rosenbaum P. et Rubin D. (1983), « The central role of the propensity score in observational studies for causal effects », *Biometrika*, Vol 70, n°1, p 41-55.

Smith J. et Todd P. (2005), Does matching overcome Lalonde's critique of nonexperimental estimators ? *Journal of Econometrics*, Vol 125, n°1-2, p 305-353.

## Annexe 1 : les Questionnaires

### Questionnaire de l'échantillon « témoin »

## Questionnaire de l'échantillon « traité »

## Annexe 2 : Statistiques descriptives

Tableau A1 : Statistiques descriptives par filière

en %

Filière	Homme		Boursier		Bac général		1 <sup>er</sup> choix	
	Témoins	Traités	Témoins	Traités	Témoins	Traités	Témoins	Traités
AES	29	23	57	61	0	0	47	45
Droit	40	38	<b>44</b>	<b>55</b>	<b>36</b>	<b>63</b>	<b>51</b>	<b>82</b>
Histoire	64	57	62	61	20	28	<b>64</b>	<b>78</b>
Psychologie	19	12	49	58	20	30	<b>42</b>	<b>58</b>
Staps	75	82	62	61	0	0	<b>73</b>	<b>89</b>
Sc du Vivant	38	42	53	54	76	67	<b>54</b>	<b>42</b>
Ensemble	39	39	52	54	34	36	<b>57</b>	<b>66</b>

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2009-2010 pour les « témoins » et 2010-2011 pour les « traités »

Lecture du tableau :

1<sup>er</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 29 % du groupe « témoin » 23 % du groupe « traité » sont des hommes. 57 % du groupe « témoin » 61 % du groupe « traité » sont boursiers. 0 % du groupe « témoin » 0 % du groupe « traité » sont titulaire d'un baccalauréat général et 47 % du groupe « témoin » 45 % du groupe « traité » ont choisi en premier choix cette filière (AES).

Les chiffres en gras sont associés à des différences significatives à au moins 5 % entre les deux proportions. Les chiffres en italiques indiquent que la différence entre les proportions est significative à 10 %.

Tableau A2 : Taux de réussite (en tenant compte les non réponses)

en %

Filière	Groupe « témoins »	Groupe « traités »
AES	16	8,5
Droit	16	19
Histoire	12,5	34,1
Psychologie	15	25,5
Staps	7	21
Sciences du vivant	22	15
Ensemble	16	20,8

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2009-2010 pour les « témoins » et 2010-2011 pour les « traités »

Lecture :

1<sup>er</sup> ligne : En AES, 16 % des étudiants du groupe « témoins » (y compris les non réponses) ont validé au moins 1 semestre on en compte 8,5 % pour le groupe « traités » (y compris les non réponses).

Tableau A3 : Expérimentation et perception des étudiants

en %

Filière	Motif de non participation aux entretiens				Principaux apports des entretiens			Utilité des entretiens
	Manque de motivation	Arrêt des études	Honte des résultats	Entretiens inutiles	écoute	confiance	motivation	
AES		100 (1)			40	40	20	44
Droit		67 (3)		33 (3)	43	27	37	54
Histoire		33 (3)	33 (3)	33 (3)	100 (2)	50 (2)	100 (2)	100 (2)
Psychologie	50 (4)	25 (4)		25 (4)	33	40	33	47
Staps		40 (5)	40 (5)	20 (5)	34	28	50	61
Sc du Vivant	75 (4)				49	32	26	53
Ensemble	25	35	10	20	39	28	30	54

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 (les « traités »)

Lecture du tableau :

1<sup>e</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 100 % des étudiants n'ayant pas participé aux entretiens ont arrêté leurs études (le chiffre entre parenthèses est un effectif). Parmi les étudiants d'AES ayant participé à au moins un entretien, 40 % déclarent avoir eu une bonne écoute, 40 % déclarent avoir repris confiance en eux et 20 % déclarent avoir été motivé. Enfin, 44 % pensent que les entretiens ont été utiles.

Tableau A4 : Principales caractéristiques des étudiants ayant participé activement au suivi

en %

		AES	Droit	Histoire	Psychologie	Staps	Sciences du vivant
L'étudiant a répondu oui à la question sur le suivi personnalisé							
Type de baccalauréat	Général		61	0	21		67
	Autre		45	22	19		68
Choix volontaire de la filière	Oui	78	46	84	75	33	75
	Non	27	40	86	88	43	61
Au moins un semestre validé	Oui	100	57	93	30	45	87
	non	41	54	78	14	28	62
L'étudiant a honoré au moins un entretien							
Type de baccalauréat	Général		94		100		91
	Autre		67	40	67		94
Choix volontaire de la filière	Oui	86	95	50	79	80	8
	Non	100	89	0	80	67	7
Au moins un semestre validé	Oui	100	100	0	100	100	100
	non	86	91	50	56	62	90

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 (les « traités »)

Lecture du tableau :

2<sup>e</sup> colonne : Parmi les étudiants inscrits en Droit, 61 % des étudiants titulaires d'un baccalauréat général déclarent avoir un enseignant référent. 45 % des étudiants titulaires d'un baccalauréat non général déclarent avoir un enseignant référent. 46 % des étudiants ayant choisi volontairement la filière ont déclaré avoir un enseignant référent. 40 % des étudiants n'ayant pas choisi la filière déclarent avoir un enseignant référent. 57 % des étudiants ayant validé au moins 1 semestre déclarent avoir un enseignant référent. Ils sont 54 % parmi ceux n'ayant pas validé un semestre. La lecture est la même pour la seconde partie du tableau concernant le fait que l'étudiant s'est rendu à au moins un entretien.

Tableau A5 : Taux de fréquentation des services de l'Université, partenaires  
en %

Filières	SCUIO	Services sociaux	Médecine	Bureau d'aide psychologique
AES	10		5	
Droit	7,5	4	12,5	1,5
Histoire	6		3	
Psychologie			5	
Staps	1,5		1,5	
Sc du Vivant	14,5	3	5	
Ensemble	6	1,5	6	0

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 pour les « traités »

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 10 % se sont rendus au service d'orientation et 5 % aux services médicaux.

Tableau A6 : Taux de fréquentation des services extérieur à l'Université, partenaires  
en %

Filières	BIJ	Pôle Emploi	Mission Locale	IRIS	CFA
AES		5			
Droit		6	1		
Histoire		4			
Psychologie	1	3	1		
Staps	1,5	6	1,5		1,5
Sc du Vivant		3			
Ensemble	0,5	4,5	1		

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 pour les « traités »

Lecture :

5 % des étudiants inscrits en AES se sont rendus à Pôle Emploi.

Tableau A7 : Principaux motifs de non visite à un partenaires (universitaire ou non)  
en %

Filières	Informé mais n'a pas osé si rendre	Informé mais n'a pense que c'est inutile	Non informé
AES		29	71
Droit		56	41
Histoire	50	50	
Psychologie	17	42	33
Staps		47	53
Sc du Vivant	8	47	44
Ensemble	6	48	45

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 pour les « traités »

Lecture :

Parmi les étudiants d'AES n'ayant visité aucun partenaire, 29 % avaient connaissance de ces partenaires mais pensaient que ces visites n'étaient pas utiles. 71 % déclarent ne pas avoir été informé.

Tableau A8 : Satisfaction suite à une visite à un partenaire (universitaire ou non)  
en %

Filière	Visite utile	Principaux motifs d'utilité de la visite auprès d'un partenaire (universitaire ou extérieur)				
		Nouveau projet de formation	Nouveau projet professionnel	Résout un problème personnel	Confirme un projet de formation	Confirme un projet professionnel
AES	33	100 (1)	100 (1)		100 (1)	100 (1)
Droit	53	33	33	67	11	11
Histoire	67	100 (2)	50 (2)		100 (2)	100 (2)
Psychologie	86	33	17	83	67	50
Staps	67	25	50	50	75	
Sc du Vivant	63	60	40	30	40	20
Ensemble	62	47	38	50	44	38

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2010-2011 pour les « traités »

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 33 % déclarent trouver la visite chez un partenaire utile. Les colonnes suivantes donnent les motifs de satisfaction. Entre parenthèses nous avons des effectifs lorsqu'ils sont trop faibles.

Tableau A9 : Utilité du suivi (pour le groupe « témoin »)

en %

Filière	Suivi utile	Utile parce que le suivi aurait			Suivi inutile car	
		permis de s'adapter	Incité à venir à l'université	Incité à travailler plus	pas motivé pour travailler	formation peu adaptée
AES	42	13		100	28	46
Droit	55	49	21	73	19	44
Histoire	69	67	33	67	25	75
Psychologie	40	67	40	73	22	55
Staps	31	44	44	67	30	35
Sc du Vivant	37	44	33	81	31	50
Ensemble	43	48	30	76	25	48

Source : enquête réalisée auprès des étudiants de L1, néo-bacheliers en 2009-2010 pour les « témoins ».

Lecture :

1<sup>e</sup> ligne : Parmi les étudiants inscrits en AES, 42 % pensent qu'un suivi leur aurait été utile. 13 % des étudiants jugeant positivement ce suivi considèrent que cela leur aurait permis de mieux s'adapter à la vie universitaire et la totalité pensent que ce suivi les aurait incités à travailler (plusieurs réponses étaient possibles). Les étudiants jugeant le suivi inutile ont répondu à 28 % qu'ils n'étaient pas motivés pour travailler et 46 % que la formation n'était pas adaptée.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, blue, and green. The squares are solid and have rounded corners. They are arranged in a scattered pattern, with some overlapping.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)